En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 21 AOUT 1946 — No 40

OBSERVATOIRE

Heureuse minorité!

M. Charles Gautier commente, dans le Droit, le témoignage de M. Kenneth Boulding, directeur des cours d'économie politique à l'université McGill, sur les bonnes relations qui existent dans la province de Québec entre la majorité et la minorité de langue et de religion différentes. "Québec, dit M. Boulding, fournit un remarquable exemple d'harmonie entre les hommes. . . Si Québec vit en paix, pourquoi ne pourrait-il pas en être de même du reste du monde?"

Ce n'est pas tout de constater le fait, il faut en chercher la cause.

Si les deux groupes raciaux réussissent là-bas à s'entendre d'une façon très convenable, c'est que la majorité de langue française accorde à la minorité de langue anglaise le plein exercice de ses droits. Celle-ci n'a pas à combattre pour les conquérir; elle en jouit à son gré. Elle n'entretient aucune crainte d'en être, un jour, privée; un long passé de justice est pour elle une sûre garantie de l'avenir.

Pour faire comprendre l'esprit de la majorité dans le Québec, le rédacteur en chef du quotidien français d'Ottawa cite quelques passages des rapports annuels du surintendant de l'Instruction publique. En voici un tout à fait significatif:

"La minorité de notre province, principalement la population anglaise, n'augmente guère. Elle est en outre fortement disséminée, ce qui ajoute une autre difficulté au maintien de ses écoles. Elle pourrait bien envoyer ses enfants à d'autres écoles, mais elle veut donner aux siens une éducation protectrice de sa mentalité, conservatrice de sa langue et de sa foi. C'est son droit, un droit légitime que nous comprenons, respectons, et essaierons toujours de faire respecter, comme c'est son impérieux devoir de veiller à sa conservation avec un soin jaloux. Nous n'avons pas de règlement XVII et nous ne songeons pas à en avoir un.. ."

Quand pourrons-nous lire un texte semblable dans les rapports de notre ministère de l'Education?

Heureuse minorité du Québec!

* * *

M. King en Normandie

Notre premier ministre, tournant le dos pour un temps à la lourde et fastidieuse conférence de Paris, est allé voir la Normandie. Il y a visité les lieux illustrés par nos armes et où plusieurs des nôtres dorment leur dernier sommeil. Partout, nous ont rapporté les dépêches, il a été reçu avec les plus grands honneurs. La population ne lui a pas ménagé ses applaudissements, signes sensibles de sa reconnaissance. En a personne, c'est le Canada tout entier qu'elle voulait saluer chaleureusement. Les Normands, qu'on dit très économes de leurs sous, ont bon coeur.

M. King a dû se sentir en pays connu. Sous un langage parfois naïf, les Normands cachent une prudence et une finesse qu'ils savent pousser jusqu'à la ruse. C'est du moins ce que rapportent les gens qui prétendent les bien connaître. Leur réponse à ceux qui leur demandent, quand les fleurs blanchissent les vergers, s'il y aura des pommes, est célèbre: "Pour dire qu'il y en aura, il n'y en aura pas; pour dire qu'il n'y en aura pas, il y en aura." Et ils en espèrent beaucoup..

La réponse normande! mais c'est toute la prudence politique de M. King. Vous vous rappelez ses discours sur la conscription? "Il y en aura, il n'y en aura pas; il n'y en aura pas, il y en aura." On sait le reste. S'il avait pu converser librement avec les habitants des villes et des villages de la Normandie, leur poser des questions sur leurs travaux et leurs espérances, M. King les aurait trouvés à son image et à sa ressemblance. Sa joie aurait été grande de voir de braves gens pratiquer par nature ce qui est chez lui un effet de l'art.

Hélas! M. King ne le pouvait pas. Son ignorance du français en était la cause. Les dépêches nous disent qu'après avoir prononcé quelques mots en leur langue, il se hâtait de s'adresser en anglais à ses auditeurs normands. Les quelques mots de français de M. King, nous les avons entendus lors d'une cérémonie sur la colline parlementaire d'Ottawa. Le lendemain, ce fut chez tous une surprise d'apprendre qu'il avait parlé français. Dans son discours à la conférence de Paris, M. King a cité un texte de Pasteur, mais il avait eu soin de s'en procurer une traduction anglaise. Cela en dit plus long que tout le reste.

De ce temps-ci, M. King est, pour ainsi dire, le grand ambassadeur du Canada qui est un pays officiellement bilingue. Or, il ne sait qu'une langue.

Dans les pays bilingues de l'Europe, en Belgique et en Suisse par exemple, on enverrait un homme de cette qualité aux petites écoles. Et on ferait très bien.

S. P.

La Chambre a modifié le projet de taxation des coopératives

Ottawa. — Le système d'impôt qui s'appliquera aux coopératives n'est plus le même après les amendements que le gouvernement a été obligé de consentir devant l'opposition bien organisée des coopératives à travers tout le Canada. Comme l'a dit le député C.C.F. de Cariboo, M. William Irvine, "le gouvernement fait semblant de taxer les coopératives sans les taxer pour faire plaisir aux entreprises capitalistes".

Rôle des députés canadiens-français

Les milieux parlementaires admettent que la députation canadienne-française et tout particulièrement el sénateur Cyrille Vaillancourt ont été les facteurs principaux qui ont persuadé le gouvernement d'abandonner le système d'impôt que le budget annonçait au sujet des coopératives et des caisses populaires. Ce sont eux qui, dans les comités, dans les caucus du parti libéral ou même dans les coulisses politiques, ont fait amender les articles de la loi d'impôt sur les coopératives.

Deux nouvelles modifications

L'un des changements a une grande importance puisqu'elle exempte de l'impôt les placements des unions régionales des Caisses populaires. D'après le projet original de M. Ilsley, les Caisses populaires étaient exemptées, mais les Caisses régionales, qui reçoivent les excédents de fonds des caisses locales, ne l'étaient pas complètement.

Un autre amendement apporté à la dernière minute par le ministre intérimaire des Finances, M. Douglass Abbott, permet aux nouvelles coopératives qui s'établissent de faire affaires non seulement avec des individus, mais avec des sociétés et d'autres coopératives.

Concessions antérieures

Les députés libéraux québécois avaient déjà obtenu deux concessions très importantes touchant la taxation des coopératives. La principale était celle qui supprimait l'obligation de payer des ristournes aux non-membres comme aux membres. L'autre accordait aux coopératives un délai de 12 mois au lieu de 6 mois seulement pour payer ces ristournes. Les coopératives qui ont pris tant d'expansion au Canada, ont trouvé parmi les députés canadiens-français tout un groupe de défenseurs qui ont déployé une très grande activité dans la coulisse.

Du côté de l'opposition, ce sont surtout les députés de la CCF qui ont mené la bataille en Chambre en faveur des coopératives.

MM. T. J. Bentley et G. H. Castelden, deux députés coopératistes, ont soutenu que le gouvernement s'attaque aux principes fondamentaux des Coopératives qui ne réalisent pas de profits en les soumettant à l'impôt. Le ministre de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, a soutenu de son côté que les véritables fondateurs du mouvement coopératif au Canada étaient pour la plupart des libéraux et qu'il est faux de prétendre que le parti libéral se range avec les capitalistes contre la masse. M. William Irvine, un autre député coopératiste, a répondu que le mouvement coopératif avait toujours été libre de toute partisanerie politique et que le gouvernement voudrait maintenant se débarrasser de toute cette affaire à la suite de la pression terrible qui s'est exercée sur lui.

Prêt à défendre l'Empire

Londres. — Le Canada devrait être représenté à chacune des conférences semi-annuelles organisées par le feld-maréchal vicomte Montgomery pour les chefs d'état-major et les commandants d'armées du Commonwealth, a déclaré le major général Charles Foulkes, de Kingston, Ontario, chef de l'état-major général du Canada.

Selon le général Foulkes, une telle participation permettrait à l'armée canadienne de se tenir au courant des développements du génie militaire britannique.

Le général Foulkes a participé à la conférence de l'état-major général impérial à Camberley, dans le Surrey.

L'offiicer canadien a déclaré que l'armée canadienne avait tout avantage à se perfectionner au point de vue tactique et administratif.

Oeuvres des artisans québecois dans les villes de l'Ouest

Montréal. — M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, était dernièrement le conférencier invité du club Richelieu-Montréal. Il a parlé du voyage qu'il a fait dans l'ouest avec la délégation de la Survivance française.

M. Gauvreau a raconté comment il a fait l'impossible, au cours de son voyage, pour visiter ces étalages où l'on vend des articles aux touristes, de même que les grands magasins, afin d'y découvrir et d'en rapporter l'article exclusif, artisanal, typique, que l'on se montre au retour comme un objet caractéristique de la région d'où l'on vient. Le résultat de cette recherche fut à peu près nul pour les produits de l'Ouest; cependant, il a trouvé en vente là-bas, dans les gares, les grands magasins, des articles d'artisans québécois.

"Ces articles, dit-il, sont fabriqués par des femmes de chez nous, les tisseuses de la région qui avoisine Saint-Eustache et Oka; ce sont les nôtres qui travaillent à enrichir une dame qui n'est nullement à blâmer, qui a eu la clairvoyance de s'établir ainsi, de vendre ces articles par tout le Caanda, et qui nous donne une utile leoçn d'initiative et de savoir-faire".

Perfectionnement

Car M. Gauvreau est convaincu que nos artisans doivent augmenter l'efficacité de leur travail, de toutes les façons. Il faut leur trouver des débouchés. Ils doivent produire des articles d'une qualité artistique soignée et les vendre le prix qu'ils voudront. Du vrai travail d'art se vend cher et s'écoule bien.

L'enseignement des écoles

De plus, l'enseignement de nos écoles doit être assez large pour permettre aux élèves de s'adapter après leurs études, de se spécialiser à leur gré. Le directeur de l'Ecole du Meuble cite deux exemples d'artisans qui ont su profiter de telles directives. M. Hubert Boyer, qui a maintenant une dizaine d'hommes à son service dans ses ateliers, et les frères Bourgault, si connus, si prisés même à l'étranger.

Les frères Bourgault

Médard Bourgault, de Saint-Jean-Port-Joli avait toujours été comme hanté par le besoin de s'exprimer, de créer des formes artistiques. Bien qu'ayant peu d'instruction et vivant modestement, il avait voyagé, lu. Il a d'abord tâté de la peinture, puis il a fait de la sculpture sur bois. M. Gauvreau raconte comment lui est venu l'idée, un jour qu'il voyait passer les autos sur la grande route, de "faire des bonshommes pour les touristes". Eh bien, aujourd'hui, si l'on visite une à une les maisons de Saint-Jean-Port-Joli, on découvrira que pas moins de 60 personnes vivent "exclusivement" de la sculpture sur bois. Seize ou dix-sept jeunes gens sont venus de divers coins de la campagne canadienne, pour étudier aux côtés des Bourgault, sans passer par l'enseignement des villes. Aujourd'hui, revenus chacun chez eux, ces jeunes gens sont lancés et ont donné naissance, en leurs régions respectives, à une forme artisanale en plein progrès.

M. Hubert Boyer

Hubert Boyer, diplômé de l'école des Beaux-Arts, aidé de ses deux soeurs, ainsi que d'une dizaine d'autres personnes à son service, fabrique des lampes, des coffrets et autres choses propres à servir de souvenirs.

Orientation

"L'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie, dit en terminant M. Gauvreau, a bien l'intention de ne pas piétiner sur place. Il faut orienter les jeunes ver sune multitude de carrières encore mal connues, développer la technique qui seule nous permettra de dire un jour de notre province qu'elle est un paradis du tourisme et de l'artisanat, aider les petites entreprises et répandre le bon goût, sans lequel vraiment rien en ce domaine ne saurait être fait."

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Eug. Belland, Morinville, Alta

Mme Ph. Sévigny, Edmonton, Alta

Alby Richard, Vegreville, Alta

Mme W.-H. Bird, Clyde, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Retour probable

Londres. — On croit ici que le premier ministre Mackenzie King retournera au Canada au plus tard au début de septembre, quels que soient les progrès accomplis par la Conférence de paix à Paris.

Ils ne sont pas intéressés à cette grève

Winnipeg. — C.-E. Wood, président de la fédération d'Agriculture et de Coopération du Manitoba, a déclaré que les fermiers du Manitoba ne sont "définitivement pas intéressés" à la grève de non livraison au sujet de laquelle les fermiers d'Alberta prennent le vote.

Opinion du général Eisenhower

Rio-de-Janeiro. — Le général Dwight D. Eisenhower ne croit pas qu'une autre guerre soit inévitable, mais il est d'avis que les nations aimant la liberté devraient maintenir leurs défenses jusqu'à ce que l'organisation mondiale assume la fonction de maintenir la paix.

Un comité du Sénat recommande l'immigration sélective

Ottawa. — Le comité sénatorial, chargé de faire enquête sur le sujet, a recommandé au gouvernement d'adopter une politique d'immigration sélective de main-d'oeuvre tant industrielle qu'agricole.

Ce comité, présidé par le sénateur Murdock, libéral d'Ottawa, a tenu dix séances durant les mois de mai, juin et juillet, et a entendu les témoignages ou reçu des mémoires de nombreuses personnes et associations intéressées à l'immigration.

Le choix des immigrés

Aucun des témoins ne s'est opposé au principe de l'admission d'immigrants au Canada, mais tous ont été d'accord pour insister sur le choix minutieux des immigrants et sur la nécessité d'adopter une politique d'immigration qui n'entraîne ni chômage ni abaissement de notre niveau de vie, et qui ne présente aucun danger pour l'équilibre économique du Canada.

Les témoins ont tous été d'accord sur le point suivant: "Le Canada, comme nation humaine et chrétienne, devrait faire sa part pour le secours des réfugiés et des personnes sans foyer".

Possibilités industrielles et agricoles

Le rapport passe en revue les possibilités agricoles et industrielles du Canada pour conclure qu'il y aurait intérêt à admettre dans des limites raisonnables de la main-d'oeuvre habile dans ces deux domaines de production. Le besoin d'aide domestique se fait aussi largement sentir dans les hôpitaux et autres institutions ainsi que dans les ménages et le rapport exprime l'opinion qu'on pourrait faire venir d'Europe nombre de femmes possédant l'expérience des travaux ménagers.

On n'a entendu formuler aucune oppositio nà l'immigration de la part des unions ouvrières. Au contraire, le comité sénatorial a reçu des présidents du Congrès canadien du travail et du Congrès des métiers et du travail au Canada l'assurance que leurs syndicats y étaient favorables pourvu que le niveau de la vie n'en soit pas effecté.

Les compagnies intéressées

Les compagnies de chemins de fer, qui maintiennent des services de colonisation et d'agriculture, ont aussi appuyé le projet de rouvrir nos frontières à l'immigration. Les compagnies de navigation sont aussi du même avis.

Conclusions

Après avoir passé en revue ces témoignages, le rapport en conclut que la reprise de l'immigration est chose désirable, que le gouvernement canadien devrait remettre sur pied le serivce d'immigration qu'il maintenait autrefois en Europe, et que cela devrait se faire maintenant, parce qu'un grand nombre d'Européens sont actuellement disposés à émigrer dans l'état de désorganisation actuelle de ce continent.

Le rapport constate qu'il y a actuellement de nombreuses demandes d'immigration venant de divers pays. Il passe en revue les groupes qui s'offrent à nous, les Polonais, dont 200,000 ont servi dans les forces alliées et qui ont pour la plupart, l'expérience des travaux agricoles ou industriels, les Ukrainiens, dont les Allemands ont chassé de leurs foyers des millions, qui errent présentement en Europe, les réfugiés tchécoslovaques, finlandais, juifs, baltes, hollandais, danois, et autres, dont des millions sont sans foyer en Europe et dont 200,000 ont trouvé asile dans une Angleterre surpeuplée.

Le cas de l'Australie

L'Australie a déjà annoncé son intention d'ouvrir ses portes à l'immigration et le comité du Sénat recommande que le Canada en fasse autant, avec les réserves déjà indiquées. Ce dont nous avons besoin, dit le rapport, c'est un flot régulier, en nombre raisonnable, de bons travailleurs, tant urbains que ruraux, plutôt qu'une affluence brusquée et spasmodique, en tenant compte naturellement des variations des conditions économiques edt obse einsg(-etaoineta économiques et des besoins du pays d'un moment à l'autre. Le succès de l'immigration ne peut être assuré qu'en suivant des plans établis avec soin et intelligence et répartis sur un certain nombre d'années."

Pas "d'oiseaux de passage"

Le rapport ne veut pas des "oiseaux de passage" qui ne séjourneraient au Canada qu'en attendant de s'en aller ailleurs, et c'est pourquoi il insiste pour qu'on donne la préférence aux parents et amis de personnes déjà établies d'une façon permanente en notre pays. Il souligne en passant la nécessité de conclure des accords avec les pays étrangers pour l'application aux immigrants des lois de sécurité sociale.

Message du pape aux catholiques du pays

Québec. — Les catholiques du Canada ayant répondu généreusement à l'appel du Souverain Pontife en faveur des victimes de la guerre, le Saint-Père a fait tenir à S. E. le cardinal Rodrigue Villeneuve le message que voici:

"Le Saint-Père, particulièrement touché de la généreuse réponse des très chers catholiques du Canada à son dernier appel en faveur des victimes de la guerre, prie Votre Eminence d'exprimer sa reconnaissante appréciation, et envoie Sa Paternelle Bénédiction à tous ceux qui ont donné leur offrande pour l'assistance des pauvres enfants souffrants d'Europe."

La déception, la crainte et la misère se partagent aujourd'hui le monde entier

Salt Lake City, E.-U. — M. Herbert Hoover a affirmé, la semaine dernière, que tous les pays à part la Russie désirent la paix.

"C'est un désir universel de paix chez toutes les nations si l'on excepte la Russie", a dit l'ancien président.

"Je suis d'avis que la Russie fait de l'obstruction pour gagner du temps afin d'éliminer tous les éléments non communistes en consolidant sa position et en absorbant virtuellement toutes ces régions qui se trouvent derrière le rideau de fer et en Mandchourie".

M. Hoover base ses avances sur les impressions recueillies au cours de sa récente tournée dans les pays ravagés par la famine.

Il a accusé des "cinquièmes colonnes" russes d'avoir ajouté à la confusion dans de nombreux pays. Il en résulte, a-t-il dit, que le monde concentre ses craintes et ses animosités sur la Russie.

M. Hoover a souligné que depuis la fin de la guerre la liberté s'est rétrécie au lieu de s'étendre. Un an après la première Grande Guerre, a-t-il rappelé, la note dominante était l'espoir et la confiance, tandis qu'aujourd'hui c'est la crainte et la déception.

Aujourd'hui, au moins 15,000,000 de personnes se trouvent dans des camps de concentration ou de travail forcé, réduites à l'esclavage dans le sens le plus complet de ce mot, et plusieurs autres millions sont presque asservies".

Il a prédit que le démembrement de l'Allemagne et la tentative pour maintenir dans un état de pauvreté permanent le peuple allemand provoqueront un jour un autre conflit mondial.

Les résultats du Concours de français en Alberta

Bourses

Bourse de $100.00 offerte conjointement par M. le docteur S. Goudreau, 98 rue St-Joseph, Québec, et M. J.-A. Goyer, gérant "Les Produits Pharmaceutiques Sylvain", 405 est, Notre-Dame, Montréal, P.Q., décernée à

Emilienne COTE, école consolidée de Donnelly

* * *

Bourse de $60.00 offerte conjointement par Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec, et Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, décernée à

Marie-Jeanne LACOMBE, école de Fort Kent

* * *

Bourse de $40.00 offerte par M. L. Kirouac, gérant, "Warwick Woolen Mills", Warwick, P.Q., décernée à

Claire GARIEPY, école consolidée de Falher

* * *

Bourse de $125.00 offerte spécialement par le Juniorat Saint-Jean, Edmonton, au garçon qui est arrivé le premier à l'examen du grade VII, décernée à

Antoine MIREAULT, école consolidée de Falher

Prix Provinciaux

CATEGORIE "A"

GRADE XII

Prix offerts par Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Eugène Fiset, Spencerwood, Québec, et décernés à

Emilienne COTE, école consolidée de Donnelly

Marie-Jeanne LACOMBE, école de Fort Kent

* * *

GRADE XI

Prix offert par Son Excellence Mgr Ubald Langlois, o.m.i., Vicaire apostolique de Grouard, décerné à

Claire GARIEPY, école consolidée de Falher

* * *

GRADE X

Prix offerts par M. T.-J. La Flèche, tailleur, 10453, avenue Jasper, Edmonton, décernés à

Imelda DOZOIS, pensionnat de l'Assomption, Edmonton

Marguerite LIMOGES, école de Fort Kent

* * *

GRADE IX

Prix offert par Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., coadjuteur de Son Exc. Mgr Langlois, décerné à

Thérèse LEMIRE, école consolidée de Falher

* * *

GRADE VIII

Prix offert par M. le juge Thibaudeau Rinfret, Cour suprême du Canada, Ottawa, Ontario, et décerné à

Rita GAUCHER, école de Fort Kent

* * *

GRADE VII

Prix offerts par M. le sénateur Thomas Vien, Ottawa, Ont., et décernés à

Gertrude MERCIER, école Thibeault, Morinville

Hélène CLICHE, école consolidée de Falher

Thérèse JASMIN, école consolidée de Falher

* * *

GRADE VI

Prix offert par Mgr Elias Roy, supérieur, collège de Lévis, P. Q., et décerné à

Mariette TROTTIER, école Thibeault, Morinville

* * *

GRADE V

Prix offert par M. l'abbé Antonio Parenteau, séminaire de Nicolet, P.Q., et décerné à

Paulette SICOTTE, école consolidée de Falher

* * *

GRADE IV

Prix offerts par M. L.-A. Dumas, "Les Prévoyants du Canada", 56, rue St-Pierre, Québec, et décernés à

Bernadette CHAMPAGNE, école Thibeault, Morinville

Pauline GRANGER, école de Tangent

* * *

Grade III

Prix offert par Son Exc. Mgr M. Lajeunesse, o.m.i., Le Pas, Manitoba, et décerné à

Ferdinand COULOMBE, école Dunrobin, Vimy

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1er novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 24 AOUT 1946

Le Concours de français

Nous publions aujourd'hui la première liste des résultats du Concours de français. L'autre paraîtra la semaine prochaine.

Ce Concours annuel est devenu une véritable institution. C'est pour ce motif, sans doute, qu'on lui accorde les honneurs de la majuscule. Dans l'intention de ses fondateurs, il devait prendre un caractère de permanence que la nécessité, selon leur juste prévision, continue de lui assurer.

Les conditions faites à l'enseignement du français, malgré quelques améliorations, n'ont pas foncièrement changé depuis un quart de siècle. Les discours de bonne entente, la proclamation des droits du citoyen en démocratie, l'intense propagande contre le despotisme des dictateurs modernes n'ont pas rayé des statuts de notre province les lois injustes qui traitent en étrangère suspecte l'une des deux langues officielles du Canada. Si le fait se passait en Allemagne ou en Italie, nos grands démocrates l'auraient, à coup sûr, dénoncé depuis longtemps. Au nom de leurs principes, ils auraient trouvé moyen d'en réclamer la suppression et d'organiser, à cette fin, une sorte de croisade sainte. Comme le fait se passe chez nous, ils se gardent bien d'en parler. Plusieurs même emploient tous leurs efforts pour le maintenir et, autant que possible, l'aggraver.

* * *

Mais on ne détruit pas aisément le sentiment du droit et de la liberté chez les descendants de ceux qui ont travaillé, plus que tout autre, afin de doter le pays d'institutions démocratiques. Partout où leurs concitoyens qui auraient dû être des amis, ont abusé de la force du nombre pour devenir des oppresseurs, ils ont organisé la résistance. Celle-ci a pu manquer, à certains moments, de cohésion et d'ardeur. Elle n'a pas atteint, pas encore du moins, tous ses objectifs. Il s'est trouvé des pessimistes pour en retarder l'élan; il s'est même trouvé des déserteurs que des intérêts matériels, souvent illusoires, ont poussés à la trahison.

Ce sont là des faits dont il n'y a pas lieu de s'étonner. Quand on livre une bataille surtout si elle est de longue durée, il faut s'attendre à des pertes. Il convient de les prévenir dans toute la mesure possible, mais il serait naïf de n'en pas prévoir.

Dans l'ensemble, la résistance a produit des résultats splendides. Pour nous en rendre compte, il suffit de penser que les fanatiques qui nous ont spoliés de nos droits scolaires, il y a environ un demi-siècle, n'ont pas obtenu la victoire si chèrement espérée. Le nombre de ceux dont le français est la langue quotidienne, loin de diminuer, a grandi.

A une époque moins éloignée, les pessimistes disaient: "Dans vingt-cinq ans, il n'y aura plus de français en Alberta". Les vingt-cinq ans sont passés et il y a toujours du français en Alberta. D'autres reprennent aujourd'hui la même prédiction. "Dans vingt-cinq ans, disent-ils, . . ." On a vu le "Jour" de Montréal donner asile à leurs mauvais présages. Il s'est éteint sans en voir la réalisation. Il est allé rejoindre dans le néant certains faux prophètes, en attendant d'y être rejoint à son tour par ceux qui restent.

* * *

C'est dans ces perspectives générales qui englobent les autres parties du pays où nos frères mènent des luttes semblables aux nôtres et où bien souvent — nous pensons en particulier à l'Ontario — ils ont remporté des succès éclatants, qu'il faut situer le Concours de français pour en bien saisir la nature et toute la portée.

C'est une oeuvre de résistance, destinée à briser le jeu des lois injustes, à les empêcher de produir tous leurs effets. Aussi longtmps que celles-ci existeront, il faudra maintenir celle-là, l'encourager de toute façon, la fortifier.

Elle comporte une organisation extérieure qui est nécessaire et dont personne ne songe à rapetisser le rôle.

Il faut, pourtant, pour la juger au mérite, considérer les fruits qu'elle produit dans l'âme des jeunes.

Pour la grande majorité de ceux-ci, le Concours de français est un événement considérable. Leur impatience à en connaître les résultats est un signe non équivoque. L'événement fait sentir son influence sur toute l'année scolaire. L'heure quotidienne de français prend à leurs yeux une plus grande importance du fait qu'elle est couronnée au grand concours général. Ils désirent y obtenir des résultats aussi honorables que possible. Les bourses que nous voudrions pouvoir multiplier par cent, ne laissent pas indifférents les meilleurs d'entre eux.

Cette émulation de bon aloi s'établit non seulement entre les élèves, mais même entre les écoles. Certaines tiennent à conserver une réputation solidement établie. Elles ne voudraient pour rien se laisser dépasser par d'autres qui ambitionnent de les égaler ou même de les supplanter. Les institutrices y trouvent elles-mêmes un nouveau stimulant dans la préparation pédagogique de la classe de français et un nouveau motif d'user pleinement de tout ce qui est accordé par la loi, afin de mieux apprendre à nos enfants leur langue maternelle.

On peut juger par là que si le Concours est un magnifique instrument de résistance, c'est qu'il encourage des oeuvres de formation qui s'exercent tout le long de l'année, et qu'il leur donne, en quelque sorte, une sanction officielle.

* * *

Considéré en lui-même, le Concours est une oeuvre de dévouement, de pur dévouement. Son caractère d'institution permanente pourrait aisément nous le faire oublier. Quand il avait encore l'attrait de la nouveauté, on était curieux de tout à son sujet. Maintenant qu'il a pris de l'âge, qu'il est entré dans nos coutumes, quelques-uns sont portés à s'imaginer qu'il peut aller tout seul.

Eh bien! non. Il ne va pas tout seul. S'il reste toujours très vivant, s'il continue de porter chaque année ses fruits, c'est grâce au courage, à la ténacité et, reprenons le mot — il n'en est pas de plus beau — au dévouement désintéressé de quelques-uns des nôtres.

Savons-nous exactement le temps qu'exigent la préparation des questionnaires pour les élèves d'à peu près tous les "grades", l'expédition de ces questionnaires dans tous les coins de la province et, surtout, la correction des copies? Ceux qui ont goûté à l'enseignement connaissent ce qu'il faut de temps pour corriger d'une façon consciencieuse trente ou quarante compositions françaises. Le Concours en apporte chaque année aux correcteurs quelques milliers.

Voici donc des hommes et des femmes qui ajoutent à leur besogne quotidienne des heures et des heures de travail lesquelles ne leur rapportent personnellement pas un seul dollar, par même un seul sou. Ils les donnent, ces heures, pour satisfaire, dans la mesure du possible, à la justice outrageusement violée par de soi-disant démocrates, et pour que continue de vivre en terre albertaine la langue de nos ancêtres qui ont implanté au Canada et propagé d'un bout à l'autre du pays la civilisation chrétienne.

Nous rendons ici un hommage ému à M. Maurice Lavallée, qui organise et dirige chaque année le Concours, et à ses vaillantes collaboratrices, religieuses et laïques dont nous voudrions pouvoir citer les noms. Par leur compétence et leur dévouement, ils méritent tous notre gratitude la plus profonde. Ce sont de telles qualités, même si elles s'ignorent, qui assurent l'avenir. Les prédictions des faux prophètes ne peuvent rien contre elles.

C'est grâce aussi à tant de généreux donateurs que le Concours de français reste toujours si bienfaisant. Ils ne se lassent pas d'envoyer, en faveur de nos enfants, leurs dons désintéressés. Qu'ils en reçoivent ici un simple, mais cordial merci.

Le Concours de français, par les hautes vertus qu'il met en exercice et par les bons résultats qu'il multiplie chaque année, est pour nous un motif certain d'espérance.

S. P.

En lisant les journaux

L'annexion de Terre-Neuve

LA PATRIE. — D'ici quelques mois, la population de Terre-Neuve aura une décision importante à prendre. Cet ancien Dominion, retombé au rang de colonie de la Couronne à la suite de difficultés financières, songe à reprendre son ancien statut et à se donner des institutions parlementaires normales. Une convention nationale devra étudier tous les aspects du problème et en venir à une conclusion qui engagera l'avenir de ce petit pays.

Le point qui nous intéresse davantage, c'est son rattachement éventuel à la Confédération canadienne. La question est loin d'être nouvelle. Il y a plus de trois quarts de siècle, quand les hommes d'Etat canadiens préparaient la réunion de toutes les colonies britanniques d'Amérique en un vaste pays, ils n'ont pas manqué d'entretenir Terre-Neuve de leurs ambitions, et ils ont même cherché à l'y associer. A cette époque, pour diverses raisons, la réponse n'a guère été favorable. On semblait redouter là-bas une perte d'autonomie et de liberté qui s'accordaient mal avec le tempérament insulaire des Terre-Neuviens. Les négociations échouèrent et le projet n'a jamais été sérieusement repris par la suite.

Or, il arrive qu'aujourd'hui une opinion s'affirme de plus en plus à Terre-Neuve en faveur de son intégration dans la Confédération canadienne, à titre de dixième province. Plusieurs arguments militent pour cette solution. L'un des plus frappants, c'est assurément la défense de notre continent. Cette île de l'Atlantique constitue un bastion avancé qui garde l'entrée du golfe, c'est-à-dire qui protège tout l'hinterlan américain. En outre, les finances de Terre-Neuve, entièrement restaurées depuis douze ans, lui permettrait de n'être pas à charge à l'Etat canadien. A notre point de vue, il semble que nous aurions tout avantage à favoriser cette adhésion, d'autant plus que nous retrouverions automatiquement la possession du Labrador, riche en gisements miniers, qui nous a été ravi à la suite d'un jugement du comité judiciaire du Conseil Privé.

Questions actuelles

LE SOLEIL. — Le Canada est "surgouverné". Ses douze millions d'habitants ont un gouvernement fédéral, neuf gouvernements provinciaux, 96 sénateurs, 245 députés fédéraux (et bientôt davantage), plus de 600 députés provinciaux, sans compter les innombrables maires et conseillers municipaux. Se trouve-t-il quelque autre pays possédant autant de "législateurs"? Sûrement pas. Et tous ces gouvernements, cela va de soi, emploient des milliers de fonctionnaires. Il y a quelques années, on discutait sérieusement d'un remède très simple pour obvier à cette situation. On préconisait un seul gouvernement pour les trois provinces de la Prairie, qui forment indiscutablement une entité économique et un seul pour les provinces maritimes, Québec, Ontario et Colombie canadienne demeurant autonomes.

L'électricité au service de l'agriculture

Avec la grosseur d'une noisette de puissance atomique on pourrait, paraît-il, fournir l'éclairage, la force motrice et le chauffage à toute la population canadienne pendant un an.

Mais les savants n'ont pas encore trouvé le moyen de transformer cette puissance formidable en énergie lumineuse, mécanique ou calorifique. Quelques générations se contenteront encore de l'électricité.

D'ailleurs, les ruraux ne demandent pas l'énergie atomique. Ils seraient satisfaits d'avoir le courant électrique à leur disposition.

L'électricité a transformé le monde depuis cinquante ans. Dans les villes, elle est considérée comme indispensable: qu'elle fasse défaut, toute la vie sociale et économique s'arrête.

Nécessaire à la campagne

N'est-elle pas aussi nécessaire à la campagne? Aucune industrie ne peut se passer de l'électricité. Or, l'agriculture est notre industrie la plus importante à tous les points de vue. La ferme fabrique toute une gamme de produits exigeant une transformation différente. Par sa souplesse merveilleuse, sa faculté de se diviser à l'infini, de se transformer en lumière, en force, en chaleur, en poids, l'électricité s'adapte merveilleusement à tous les besoins de l'agriculture.

Servante à cent bras

Dans la maison du cultivateur, l'électricité est encore plus nécessaire que dans l'habitation urbaine. Pourquoi? Parce que la ferme est une entreprise familiale dont le succès est dû en grande partie à la fermière. C'est à la maison que se préparent et se transforment la plupart des produits agricoles: les produits laitiers ou horticoles, les oeufs et volailles, tous les produits de l'artisanat domestique. L'électricité est la servante à cent bras qui rend le travail de la fermière plus facile et plus rémunérateur.

L'éclairage

C'est d'abord l'éclairage électrique que les ruraux réclament. Ils en ont assez de la lampe à pétrole malpropre, incendiaire et homicide. Avez-vous déjà assisté à l'inauguration d'une ligne de distribution électrique dans un rang? Avez-vous entendu le cri de joie qui remplit toute la maison illuminée à l'électricité pour la première fois?

Les veillées se transforment; les parents peuvent méttre leur comptabilité en ordre, lire, faire des travaux délicats; les enfants ont du plaisir à faire leur devoir, étudier leurs leçons, s'amuser en famille.

Après avoir fréquenté des institutions d'enseignements, les jeunes ne veulent plus s'arracher les yeux à la lueur vacillante d'une lampe. Beaucoup de jeunes filles n'épousent pas un jeune cultivateur attardé à l'ère du fanal.

L'éclairage électrique est un symbole de civilisation. Il embellit le milieu physique et moral. Eclairage propre, hygiénique, commode, économique par excellence; qui *distribue uniformément* la lumière avec l'intensité désirée; qui illumine les corridors, les escaliers, les greniers, toutes les bâtisses de la ferme sans les dangers d'incendie que comportent les promenades dans la maison avec une lampe; qui rend le foyer plus joyeux, plus confortable, tout en facilitant le travail et en augmentant la production.

Pour la machine

Avec l'éelctricité, c'est l'eau courante qui entre dans la maison. Combien de femmes sont obligées d'aller pomper l'eau dehors par tous les temps! Une famille de cinq personnes dépense quarante gallons d'eau par jour ou 61 tonnes par an, soit 300 heures de travail annuellement. Pour moins d'un sou par jour, une pompe électrique distribue l'eau dans les éviers, la chambre de toilette et le bain, qui ne sont pas des objets de luxe chez les cultivateurs.

La machine à laver, l'essoreuse et le fer à repasser électrique allègent d'autres travaux harassants.

L'aspirateur de poussière fait le nettoyage rapide et hygiénique des tapis, meubles, tentures, tandis que les balais et plumeaux ne font que déplacer la poussière.

Le réfrigérateur conserve dans leur fraîcheur tous les aliments: viande, fruits, lait, crème, légumes. Il permet d'améliorer le menu et la santé de la famille. Il se paie vite par les économies qu'il fait réaliser dans l'alimentation familiale et les meilleurs prix qu'il fait obtenir pour certains produits périssables, comme le lait, la crème, le beurre.

Dans les régions de la province où les cultivateurs achètent le bois ou le charbon, le poêle électrique n'a pas de rival: plus de poussière et de fumée, réglage facile des températures, élimination de tout danger de feu ou d'explosion.

Accessoires électriques

La femme rurale a autant droit au confort que la citadine. Pourquoi lui serait-il interdit d'avoir les accessoires électriques considérés comme indispensables dans les maisons de ville: chauffe-eau, grille-pain, cafetières et théières, chaufferettes, ventilateurs, cireuses à plancher, etc?

La radio

La radio n'est-elle pas devenue un instrument nécessaire d'éducation agricole? Elle apporte au cultivateur les previsions météréologiques, les cours des denrées, les nouvelles, les conférences instructives sur toutes les branches de l'agriculture. Les programmes radiophoniques agricoles s'améliorent: tout cultivateur désireux de se tenir à la page devrait avoir son appareil récepteur.

Sans compter la distraction que la radio apporte à la famille rurale, surtout durant les longues veillées d'hiver: musique, chant, airs de danse, causeries. Ce moyen efficace de retenir les jeunes à la maison ne coûte qu'environ deux sous par jour.

Au service des métiers

La ferme combine plusieurs industries différentes. Elle produit de tout en petite quantité. Elle exige de son exploitant une foule de métiers. C'est là que l'électricité peut rendre le plus de services. Dans l'exploitation agricole, le "cheval" électrique augmente la production et diminue le coût des produits. On a compté plus de 300 usages de l'électricité sur la ferme. Un kilowatt-heure fait le travail d'un homme durant un jour et demi.

Avec l'éclairage électrique le "train" dure une heure de moins par jour, soit une économie de 365 heures annuellement.

La pompe électrique à l'étable sauve 500 autres heures de travail, sans compter que les vaches produisent entre 6% à 10% plus de lait quand elles ont constamment de l'eau à leur disposition.

La trayeuse mécanique sauve la moitié du temps nécessaire pour la traite de 20 à 25 vaches. Sur nombre de fermes la main-d'oeuvre disponible limite le nombre de vaches: combien de femmes et de jeunes filles n'aiment plus à aller de pis en pis! Qu'elles se rappellent toutefois qu'une trayeuse doit-être parfaitement nettoyée.

L'électricité refroidit et écrème le lait, chauffe l'eau pour la stérilisation des ustensiles, tond les vaches, ventile l'étable.

Les éleveuses électriques réduisent de 50 p.c. la mortalité des porcelets.

L'éclairage augmente la ponte de 25%. L'incubateur et l'éleveuse électriques présentent des avantages inappréciables: simplicité, régularité, absence de gaz toxique et de feu.

Les maraîchers trouvent de grands avantages à chauffer leurs couches-

(suite à la page 3)

Conseils d'hygiène

Signes de santé

L'irritabilité chez les enfants est un signe de mauvaise santé. En pareil cas, il faut consulter le médecin de famille. Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa donnent cette liste des symptômes d'une bonne santé chez les enfants: des yeux brillants, une peau claire, un bon appétit, de la vivacité de corps et d'esprit, une disposition agréable. En surveillant ces symptômes, les parents auront la confirmation des conseils de leur médecin.

* * *

Exercice quotidien

Les hygiénistes fédéraux nous offrent la suggestion suivante: "Si vous voulez de l'appétit et de la vitalité, faites un peu d'exercice tous les jours, sans surmenage. Marchez, mais marchez correctement, d'un pas rythmé. Respirez profondément, allongez le pas, les pieds droits, et laissez les bras balancer librement à partir des épaules. Le ministère désire intéresser tous les Canadiens au Programme national d'aptitude physique.

* * *

Pour protéger la santé

Les hygiénistes fédéraux engagent les parents à protéger leurs enfants contre le risque de contracter des maladies contagieuess. Ils signalent qu'un bébé de six à neuf mois doit être immunisé contre la diphtérie, et qu'un bébé, dans sa première année, doit être vacciné contre la variole. Ces exemples de protection sont pris entre plusieurs autres.

Le Saint Evangile

Le XIe dimanche après la Pentecôte

EVANGILE

(S. Marc, chap. VII, v. 31 à 37)

En ce temps-là, Jésus quitta le pays de Tyr, traversa la Décapo,le et alla par Sidon vers la mer de Galilée. Alors on lui amena un homme sourd et muet, et on le pria de lui imposer les mains. Jésus, le tirant de la foule et le prenant à part, lui mit les doigts dans les oreilles, et de la salive sur la langue; puis, levant les yeux au ciel, il poussa un soupir, et lui dit: Ephphéta, c'est-à-dire ouvrez-vous. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement. Jésus leur défendit d'en parler à personne; mais, plus il leur défendait, plus ils le publiaient, et dans leur admiration ils disaient: Il a bien fait toutes choses: il a fait entendre les sourds et parler les muets.

REFLEXIONS

Divin Jésus, c'est l'endurcissement de nos coeurs qui vous fait lever les yeux au ciel et vous arrache ce soupir. Hélas! nous avons des oreilles, et nous n'entendons pas la voix de vos inspirations. Nous avons une langue, et nous ne l'employons pas à vous glorifier, et à vous bénir de vos bienfaits. Voilà l'effet du péché; il est en nous comme un poids qui nous appesantit, comme un lien qui nous enchaîne, il nous rend à la fois sourds et muets dans l'ordre spirituel. Guérissez-moi, Seigneur! Conduisez-moi à l'écart avec vous, dans le recueillement de la prière, dans le silence de l'église, dans le secret du tribunal de la pénitence. J'irai partout où vous voudrez. Daignez, je vous en conjure, m'appliquer les mérites de vos sueurs et de votre sang; faites reposer en moi votre Esprit, qui est appelé le doigt de Dieu; que votre voix retentisse fortement aux oreilles de mon coeur, et elles seront ouvertes, mes liens seront brisés, mon âme se dilatera dans votre charité, et je chanterai vos miséricordes à jamais.

L'électricité au service . . .

(suite de la page 2)

chaudes à l'électricité: avec moins de travail, ils préparent de meilleurs plants plus rapidement.

L'électricité fournit la force motrice pour battre, cribler et moudre le grain, scier le bois, presser le foin, mélanger les moulées et les engrais chimiques, hacher les légumes, aiguiser les outils, etc. Il va sans dire qu'une petite boutique pourvue de quelques machines indispensables peu exempter beaucoup de compte chez le forgeron, le menuisier, le cordonnier et le charron.

On découvre chaque jour de nouvelles applications de l'électricité sur la ferme. Ainsi, la clôture électrifiée permet de changer fréquemment les animaux d'un pâturage à l'autre avec le minimum de travail. Des ingénieurs ont mis à point un outillage qui sèche artificiellement le foin et la luzerne en leur conservant toute leur valeur nutritive.

Services et bonheur

Pour résumer, l'électrification rurale s'impose pour accrroître le rendement de nos fermes, abaisser le coût de revient de nos produits agricoles, pour procurer à la famille rurale plus de beauté, de loisir, de bonheur, des biens qu'il est impossible de compter en piastres et en sous, mais qu'il faut évaluer d'après une comptabilité sociale.

Coopératives d'électricité

Pour mettre l'énergie électrique à la portée de tous les cultivateurs, le gouvernement du Québec adoptait, l'an dernier, une loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise des coopératives d'électricité.

En moins d'un an, cent coopératives surgirent d'un bout à l'autre de la province. L'office de l'électrification rurale fournit 75% du capital et tous les services techniques nécessaires à la construction de leurs lignes de distribution.

Plusieurs coopératives sont à l'oeuvre; quelques-unes ont déjà électrifié une partie de leur territoire. Dès cet automne des milliers de ruraux leur devront la lumière.

Stimulées par la concurence des coopératives, les compagnies privées rivalisent d'ardeur pour électrifier les campagnes. Désormais, elles vont au devant des cultivateurs qui réclamaient le courant depuis 15 ou 20 ans.

Grâce aux efforts combinés des compagnies privées et des coopératives aidées par l'Office de l'Electrification rurale, tous les cultivateurs de la province pourront bénéficier des avantages de l'électricité.

L'énergie électrique fera surgir dans nos compagnes une foule de petites industries qui fournissent un débouché à la main-d'oeuvre et aux produits agricoles. En rendant la vie rurale plus attrayante et plus rémunératrice, elle contribue à garder sur la terre les jeunes qui veulent leur part de la civilisation et du progrès.

(Paysana)

SAINT-PAUL

La tempête de cette semaine et le changement extrême du chaud au froid peut sans doute s'expliquer scientifiquement, mais il y a aussi une altitude chrétienne que l'on peut adopter envers ces phénomènes naturels. Le Maître de la Moisson pourrait bien tout enlever puisque les hommes ne veulent pas reconnaitre sa puissance. On parle de faire une grève des fermiers. On ne délivrerait pas de grain aux élévateurs quand l'Europe est dans une détresse telle qu'elle n'en a jamais connue.

* * *

Les chemins sont presqu'impraticables après les averses de la semaine dernière. Aussi les voyageurs doivent-ils faire plus attention que jamais. Lundi, il y eut un accident sur le Highway, à cinq milles à l'ouest de Saint-Paul. Le conducteur de l'automobile devait certainement aller à une vitesse considérable, car la machine a fait trois tours complets sur elle-même. Il frappa une ornière et perdit contrôle. La condition de la machine et des trois passagers démontre clairement que la vitesse à laquelle il voyageait, était excessive.

Si seulement l'on pensait un peu aux conséquences funestes de ces vitesses trop grandes pour la condition dans laquelle se trouvent les chemins, les hôpitaux ne seraient pas remplis et il y aurait moins de malheureux blessés et de pauvres orphelins.

* * *

Le Rév. Père Yott, o.m.i., remplace le Rév. Père Leduc qui est allé en retraite à Saint-Albert.

* * *

Jeudi, le 15, il y eut une soirée organisée à l'occasion du départ prochain de la famille Lucien Prenovost. Plus de 150 personnes vinrent souhaiter bonheur et prospérité à M. et Mme Prénovost. Il y eut chants, musique et danse. Au cours de la soirée on présenta aux hôtes un magnifique radio. Ce n'est qu'une infime partie de la reconnaissance que la paroisse et le district doivent à cette généreuse famille.

* * *

Les fêtes religieuses qui se déroulèrent à l'église le 14 et le 15 août furent de toute beauté. La profession perpétuelle des dix Soeurs de l'Assomption fut très imposante surtout dans ces temps où le monde semble tout enclin à penser au gain personel, où le sacrifice est rare et le dévoument presqu'inconnu.

Nous remercions la Congrégation de l'Assomption pour son excellent travail parmi nous: travail patient, quelquefois pénible, mais toujours accompli sans ostentation.

CLUNY

La belle saison nous a amené beaucoup de visiteurs. Mentionnons M. et Mme Marcil, de Castor, en visite chez M. Wilfrid Gibeau, beau-frère de Mme Marcil; M. et Mme Benoît Trudel, et Mme Georges Simonin, de Calgary, en route pour l'Est, qui ont fait un arrêt ici; M. et Mme Louis Arbez, de Saint-Claude, Manitoba, en visite dans les familles Crétin, leur neveux. Au presbytère, les RR. PP. Poulin et Duhaime, de Cardston, sont venus faire le service pour les Indiens durant l'absence du P. Charron. Les enfants de M. Ubald Gourdine, de Calgary, étaient en visite chez leur oncle Jules Gourdine; Mlle Rose Forest, chez Mme Arthur Renaud.

* * *

M. Denis Crétin et sa famille sont allés faire un voyage dans sa paroisse natale de St-Claude, Manitoba, qu'il avait quittée il y a 36 ans.

* * *

Maladies:—M. Laurent Gauthier a subi une opération à l'hôpital Belcher de Calgary. Mme Denis Crétin a conduit sa fille Jacqueline à l'hôpital de Sainte-Croix pour y suivre des traitements. M. Jos. Corbeil a subi un accident avec son tracteur. Espérons qu'il n'y a rien de sérieux.

* * *

Un gros travail d'amélioration des rues de Cluny a été entrepris dernièrement.

* * *

Le club de balle-au-camp de Cluny a essuyé une défaite à Bassano, dimanche. Le résultat fut 6 à 1.

Remerciements de la famille Ethier

La famille de Mme Victor Ethier, de Morinville, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie ou qui l'ont aidée dans l'épreuve qui vient de la frapper; les familles Cyrille Cloutier, Armand Chalifoux, Eddy Lefebvre et le personnel du magasin coopératif pour les magnifiques couronnes de fleurs. Elle remercie également tous ceux qui ont offert des bouquets spirituels et des messes pour le repos de l'âme de M. Ethier, et dont les noms suivent:

Mme Victor Ethier, M. J.-V. Ethier, M. et Mme Georges Ethier, Mlle Béatrice Etheir, M. et Mme Jacques Lavoie, Mlle Marie-Anne Ethier, M. Gérard Ethier, M. Albert Ethier, M. et Mme Joe Ethier, M. et Mme Arcade Ethier, M. et Mme Cyrille Cloutier, Mme Ferdinand Côté, M. et Mme Henri Constantin, M. et Mme Aldéric Leguerrier, M. et Mme A. Comeau, M. et Mme J.-H. Perras, Mme A. Huot, M. et Mme Edouard Meunier, Mlle Stella Meunier, Mlle Jeanne Meunier, Mlle Olive Meunier, Mlle Constance Meunier, MM. Edmond et Noël Meunier, M. Omer Meunier, M. et Mme Joe Tellier, M. et Mme Paul Cloutier, M. et Mme Albéric Laforce, M. et Mme Arthur Laforce;

M. et Mme Henri Cloutier, Germaine, Philippe et Raymond Cloutier; M. et Mme Henry Champagne, Mme Henri Gauthier, Mme E. Boissonneault, M. et Mme L.-H. Boissonneault, M. et Mme A. Boissonneault, M. et Mme T.-H. Boissonneault, M. Camille Boissonneault, M. et Mme Armand Chalifoux, M. Eddie Lefevre, M. et Mme Arvy Steffes, M. et Mme Ferd. Steffes;

M. et Mme Omer St-Germain, M. et Mme Ovide Gosselin, M. et Mme Jos. Bougie, M. et Mme James Flynn, M. et Mme Eug. Cournoyer, Mme N. Hittinger, M. N. Dittinger, M. et Mme Chas Lajoie, M. et Mme Arthur Labonté, Mlle Eloise Maisonneuve, M. et Mme Clément Lavallée, Mme Théophile Chalifoux, M. et Mme Albert Trottier, Mme Napoléon Rivet, Mme Jos. Boisvert, M. H.-A. Gibeau, M. et Mme P. Gibeau, M. et Mme Louis Turgeon;

M. et Mme Armand Turgeon, M. et Mme Doyle Coklin, M. et Mme Emile Nobert, M. et Mme Mick Hittinger, M. et Mme Lucien Letourneau, Mme Eckers, M. et Mme Rom. Detancour, Mariel, Roch et Léo Detancour; M. et Mme Uldéric Franche, M. et Mme Omer Houle, M. et Mme Isidore Houle, M. et Mme Ernest Houle, M. et Mme Emilien Houle, M. A. Brochu et famille, M. Léo Brochu, M. H. Verbeck, M. Albert Verbeck, Mme Mathilda Ethier, M. et Mme Napoléon Meunier.

Un incendie en forêt ne fait pas que détruire du bois de grande valeur. Il peut également faire fermer des moulins et mettre des ouvriers sur le pavé. Soyez prudents avec les allumettes et les feux dans les bois. Les incendies en forêts sont causés par des gens qui ne s'inquiètent pas des conséquences de leurs actes.

* * *

Un nouveau documentaire de l'Office National du Film, "La Caravane boréale", sera bientôt présenté au public canadien dans la série En Avant Canada. Plus de 45,000 pieds de films dont 2,000 pieds en polychrome, furent employés dans la réalisation de ce documentaire en marge des manoeuvres Musk-Ox, au pôle nord.

Départ de M. l'abbé M. Baril pour Rome

M. l'abbé Majoric Baril, du Vicariat de Grouard, vient de nous quitter pour se rendre à Rome. Il y fera des études complémentaires à l'Athénée universitaire de la Propagande. M. l'abbé Baril était curé de Jean-Côté depuis 1944.

L'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre a fondé à Rome, cette année, une maison destinée à recevoir les jeunes prêtres du clergé des Missions qui voudraient se perfectionner en droit canonique, en théologie et en missionologie afin de pouvoir mieux répondre aux exigences modernes des missions. C'est le désir de Rome que les Vicaires et les Préfets apostoliques y envoient quelques-uns de leurs sujets. Répondant à ce désir, les autorités du Vicariat de Grouard ont choisi M. l'abbé Baril pour suivre, dès cet automne, les cours de perfectionnement en sciences ecclésiastiques à l'Athénée de la Propagande à Rome.

Nos félicitations à M. l'abbé Baril.

MORINVILLE

Nous avons à déplorer, cette semaine, la disparition d'un de nos bons paroissiens dans la personne de M. Victor Ethier. Le cher homme qui avait été assez longtemps mal à l'aise, mais réellement malade depuis quelques semaines seulement, nous laissait jeudi dernier. Il succombait à une maladie du foie qui le minait depuis bien des années. Il nous a laissés dans la plus grande résignation à la volonté divine. Depuis quelques mois il résidait dans notre village où il s'était construit une magnifique résidence. Il laisse derrière lui le souvenir d'un excellent chrétien, toujours fidèle à remplir ses devoirs religieux et ne s'occupant que de ses affaires. Aussi comptait-il un grand nombre d'amis que sa mort a plongés dans une tristesse véritable. Il laisse également une femme tendrement aimée et plusieurs enfants qui faisaient sa consolation. Leur grand chagrin se comprend facilement et nous nous associons de tout coeur à leur peine. M. Ethier était le neveu de notre ancien curé, maintenant à St-Hyacinthe, vivant toujours dans sa retraite de l'hôpital.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui s'étaient rendus à l'église en dépit de la mauvaise température. Le corps repose maintenant dans notre cimetière en attendant le grand jour de la résurrection.

M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

* * *

Nous avons eu, dimanche dernier, la visite de M. le chanoine Lorgnier, envoyé par les cardinaux et les évêques de France. Il venait nous tendre la main pour les pauvres malheureux de là-bas. L'appel a été des plus touchants et nous avons vu plusieurs personnes pleurer en écoutant le récit des malheurs du pays. La réponse à l'appel du cher chanoine fut magnifique et plusieurs de nos paroissiens se sont dépouillés de leur argent en faveur des sinistrés de la Mère-patrie. De fait l'offrande a été très généreuse et nous espérons que cela consolera quelque peu nos cousins de là-bas.

* * *

Nous avons échappé à la gelée de vendredi dernier. Aujourd'hui, un beau soleil nous réjouit de sa chaleur. Espérons que cette fois li pourra terminer la maturié de nos champs. D'ici quelques jours tout le monde sera à l'oouvrage.

* * *

Mercredi dernier, M. Armand Turgeon conduisait à l'autel Mlle Julia Caouette. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents à la cérémonie. Nous faisons les meilleurs voeux pour le bonheur des jeunes mariés.

Fête champêtre au Juniorat St-Jean

Sous les auspices des Chevaliers de Colomb

Préparez-vous tous, hommes, femmes et enfants, à venir vous amuser sur le terrain du collège dimanche le 25 août. Ce jour-là, les Chevaliers de Colomb s'attendent à ce que tous leurs amis et les amis de leurs amis se rendent avec les enfants au Juniorat Saint-Jean vers deux heures de l'après-midi.

Chacun apportera son souper et, après quelques heures de jeux pour les vieux et pour les jeunes, l'on mangera tous à un pique-nique gigantesque, et l'on chantera les belles chansons canadiennes.

Tous les Canadiens français de la ville et des alentours se doivent de venir passer une belle journée au grand air avec leurs amis.

Donc, à dimanche le 25. Nous vous reverrons tous là.

Los Angeles

On parle de convertir le Persling Square en un terrain de stationnement pour automobiles. C'est impossible à croire! Pershing Square, seul grand terrain de verdure au coeur de notre ville, coupé par deux grandes allées qui se rencontrent au centre autour d'un carré orné d'une fontaine, devrait être intouchable. On pourrait faire un lieu de stationnement souterrain. Mais ce parc devrait rester pour toujours. Je regrette qu'on en ait changé le nom. Il s'appelait autrefois le Central Parc. Ce titre expliquait exactement ce qu'il est, le parc central, tandis que, Pershing n'eut rien à faire avec ce terrain. Il en fut ainsi avec le East Lake Park, et le West Lake Park, qu'on appela Lincoln et MacArthur Parks. Un nom doit représenter l'objet. Je ne manquerai pas de dire que ce magnifique Pershing Square qui est entouré de plusieurs des principaux édifices de la ville, était autrefois la propriété d'un Canadien français. Un certain Nadeau, vint s'installer à Los Angeles, alors peu étendu. Il s'intéressa au transport qui était bien mince alors. Le grand hôtel Biltmore est bâti là où fut la résidence Nadeau. Le Pershing Square, en face, était l'endroit occupé par ses mules et ses wagons. Nadeau est le plus important Canadien français que Los Angeles ait connu.

* * *

Nous sommes en pleine saison du Hollywood Bowl. Pour moi, il fait trop froid. Je préfère ma musique à l'intérieur. L'atmosphère de Los Angeles est celle du désert; le soleil y est chaud mais l'air est cru. Le Bowl, célèbre cette année son 25ème anniversaire. Il commença officiellement, il y a 25 ans, avec l'opéra Carmen. Il ouvrit cette saison-ci avec le même opéra. D'année en année le Bowl grandit en réputation; il améliore ses représentations. La scène d'ouverture de Carmen cette année, fut d'une beauté jamais encore approchée nulle part ailleurs. Mais celle de l'arène pour combats de taureaux ressemblait un peu à nos marchés de légumes. Nos marchés sont un des spectacles que nos visiteurs n'oublient pas. Mais, un "bull-ring" ne devrait pas leur ressemhbler. On joua Carmen en anglais, ce qui ne devrait pas être. On ne peut détacher la musique de son langage original. 18000 personnes assistèrent à l'ouverture de ce Carmen. On parle d'ouvrir quelque part un théâtre national qui donnerait de la musique américaine. Quoi de mieux que cet Hollywood Bowl? En plein air, sur la pente de la montagne, l'espace n'y est pas limité; le climat est idéal. En ses 25 ans d'existence, aux mois de juillet et d'août, une seule fois on eut à canceller les représentations à cause du mauvais temps. Il est déjà connu et aimé. Tant d'artistes demeurent si près! Et l'industrie du cinéma est à ses portes, où 90 p.c. des films américains sont préparés.

* * *

Le colonel James Roosevelt a eu un accident d'auto. Il se dépêchait de se rendre à une assemblée politique pour supporter Will Rogers jr, qui cherche à se faire élire sénateur.

* * *

Quelle belle affiche on mit aux coins des rues Broadway et Temple! Elle avertit les chauffeurs d'être bien attentifs à la roue. Deux aplatirent leurs machines l'une contre l'autre, étant occupés, tous deux à lire la dite affiche.

R. Thibaudeau

Armée modernisée

Londres. — Le feld-maréchal vicomte Montgomery, chef de l'état-major général impérial, a révélé à une conférence de presse qu'il se propose de moderniser l'armée britannique.

Il projette d'abolir les casernes, l'appel, les permissions de courte durée et l'extinction des lumières pour rendre aux civils la vie militaire plus attrayante.

Il faudra consulter les commandants en chef outre-mer, a-t-il fait remarquer, avant de prendre une décision finale sur ces propositions.

"Les casernes sont démodées", a dit Montgomery, il faut maintenant avoir à l'idée des chambres et des vivoirs. Prenons une tradition aussi banale que celle de l'extinction des lumièers. Si un soldat veut lire au lit comme je le fais moi-même chaque soir il ne le peut parce que les lumières sont éteintes. Il devrait pouvoir lire au lit s'il le désire".



CBK, Watrous, Saskatchewan — 540 klcs. — Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 25 au 30 août 1946. L'horaire est donné en heure normale des montagnes

Dimanche 25 août

11h.00 à 11h.30 p.m. — Les Voix du pays
11h.30 à minuit — Céleste et Valentin.

Lundi 26 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson francaise.
4 h. 30 à 4 h. 45—La Vie des Quatre

Mardi 27 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11 h. 15 à 11 h. 30 a.m.—La Chanson française
4h. 30 à 4h. 45 p.m. Bon appétit
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Mercredi 28 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h. 15 à 11h. 30. — Musique et littérature.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Jeudi 29 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m.—La Chanson française.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Le quart d'heure de la Bonne Chanson.
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Vendredi 30 août

11h.00 à 11h.15 a.m. — Radio-journal
11h.15 à 11h.30 a.m. — La chanson francaise.
4h.30 à 4h.45 p.m. — La fiancée du Commando.
4h. 45 à 5h. 00 p.m. La vie des quatre

Watrous, le 12 août 1946.

Berthe Baril

LEGAL

Soeur Angéline Letarte, supérieure au Couvent depuis six ans, a quitté Legal. Les meilleurs souhaits de la population l'accompagnent à Saint-Albert où désormais elle remplira la charge importante de supérieure.

* * *

La mort soudaine de M. Rosario Pelletier a jetté l'effroi dans la paroisse. Né ici, le 5 avril 1907, marié à Bernadette Montpetit, il y a 18 ans, son père et sa mère, M. et Mme Emile Pelletier, ses frères, MM. Adrien et Eugène Pelletier, les parents de sa femme, M. et Mme Albert Montpetit et presque tous leurs enfants, Mme René Cyr, Mme Nap. Belley, M. Pat. Montpetit, marguillier, M. Wilfrid Montpetit demeurent en permanence à Legal. Bien qu'il y ait 12 ans que le défunt ait laissé Legal pour vivre et mourir à Edmonton, une moitié de la paroisse a dû assister aux funérailles. A son épouse et à sa jeune fille Jeannine, les sympathies de tout Legal sont assurées.

* * *

Il y a trente ans, le décès du Père Théophile Hudon aurait créé un deuil général. Fondateur du collège des Jésuites, il fut architecte et ouvrier de la première heure. Universellement connu en ville, il ne l'était pas moins dans les paroisses qu'il visitait fréquemment. Le diocèse lui doit la vocation de plusieurs curés. Seuls les très anciens s'en souviennent; c'était un pur québécois qu'on n'oublie pas avec le temps. On fera son éloge comme écrivain-patriote et prédicateur des carêmes au Gésu. L'Ouest a perdu coup sur coup deux grands apôtres, le P. Bellavance et le P. Hudon.

* * *

Sur un ton plus allègre, une trentaine de jeunes enfants ont fait dimanche leur première communion, après deux belles semaines de catéchisme. Les élus méritent qu'on les nomme: Wm Barry, Marcel Bergevin, Paul-Emile Boisvert, Roland Boisvert, Normand Cyr, Paul Cyr, Geo. Davio, Jacques DeChamplain, Normand DeChamplain, Richard Demers, Geo. Lecavalier, Normand Montpetit, Bernard Ouellette, Francis Ouellette, Roger Tieulié; Pauline Belley, Irène Boisvert, Colette Brisson, Lorette Champagne, Rita Cyr, Mona Julien, Georgette Laframboise, Denise Lamarche, Lucille Mahé, Georgina Morin, Gaétane Pelletier, Monique Préfontaine. Notez bien les beaux noms canadiens.

* * *

M. et Mme Pierre Belley ont la visite de leur fille religieuse, Soeur Léda Belley de la mission centenaire des Soeurs Grises à l'Ile-à-la-Crosse.

* * *

M. et Mme Clément Messier sont venus de Plattsburg, N.-Y., visiter leurs parents M. et Mme Arthur Messier du village. Parti de Legal il y a 23 ans, c'est la premiere fois que M. Messier revient dans l'Ouest. Ils iront jusqu'à Vancouver.

* * *

Le baptême qu'on a sonné dimanche était celui de Claudette Montpetit, neuvième enfant de M. Paul Montpetit et de son épouse Marie-Anne Tieulié. M. et Mme Alfred Ouimet (Marie-Jeanne Montpetit), de Picardville, étaient parrain et marraine de leur nouvelle nièce.

Truman se fait prophète

Washington. — La république nord-américaine durera encore 1,000 ans, a déclaré le président Truman, au cours d'une allocution qu'il a prononcée devant une centaine de jeunes gens qui visitaient Washington, afin d'étudier le fonctionnement des départements gouvernementaux.

Le président a souligne que le système américain de gouvernement est le meilleur, dans l'histoire de l'humanité et qu'il fonctionnera aussi longtemps que la jeunesse américaine voudra le faire fonctionner. M. Truman a ajouté: "Ces messieurs qui se sont réunis à Philadelphie pour écrire la constitution américaine, ont achevé une tâche bien meilleure qu'ils n'ont pensé."

ST-VINCENT

M. le chanoine E.-J. Lorgnier nous a honorés de sa visite, et nous l'avons honoré d'une belle collecte pour le diocèse d'Arras. Alors que nous avions une séance de cinéma, M. le chanoine a profité de la circonstance pour nous dire un mot de la désolation du nord de la France, et l'auditoire a répondu par une consolation sensible de $178.60 Jacques Cartier a fondé le Canada au nom de la France et de la foi, les Canadiens français réhabilite aujourd'hui la France au nom de la foi et de la gratitude.

* * *

La famille André Brousseau recevait la visite de leur fille religieuse, pour la journée du 15 août, tandis que M. et Mme Joseph St-Arnault étaient visités par une religieuse, parente de la famille.

* * *

La paroisse Saint-Vincent, et tout particulièrement l'école du village, se fait un vif plaisir de présenter ses meilleurs voeux à une de nos religieuses enseignantes, Soeur Edithe-des-Anges, a.s.v., qui a fait sa profession perpétuelle à Saint-Paul, le 14 de ce mois.

* * *

La fête de l'Assomption réservait une agréable surprise à nos gens. En effet, on a installé à l'église un harmonium-orgue qui a été étrenné pour la circonstance. Le soir, selon la tradition locale, tout le monde se réunissait devant la grotte de Lourdes pour honorer par le chapelet et la prière la Vierge de l'Assomption. Dans la paix d'un soir serein et doux, alors que dans l'obscurité, les nombreux lampions agitaient leurs lumières multicolores et semblaient refléter les étoiles du firmament, la Vierge, au milieu des fleurs, souriait à ses dévots serviteurs comme autrefois à Bernadette, tandis que les voix pieuses égrenaient dans le silence de la campagne: "O Vierge tutélaire, ô notre unique espoir, entends notre prière; la prière et le chant du soir".

* * *

Le Père Albert Langevin, vicaire à Morinville, est en vacances dans sa famille et tout le monde est heureux de le revoir.

Lavvoy Dechénould

Girouxville

Le Rév. Père Lechasseur, notre vicaire, est rendu à Guy pour y remplacer le curé Gagnon qui a été nommé à Jean-Côté. Ce changement a été rendu nécessaire par le départ pour Rome de M. l'abbé Majoric Baril, curé de Jean-Côté. C'est le Rév. Père Bouchard qui remplace ici le Rév. Père Lechasseur.

* * *

Mme Saint-Jean, qui a acheté le restaurant de M. Jos. Tremblay, vient de partir pour l'Est, en voyage d'affaires.

* * *

M. Otis nous est arrivé pour tenir la forge dans la paroisse. Il pourra rendre bien des services ici.

* * *

Baptême: Joseph-Lucien-Robert, fils de M. et Mme Georges Chouinard, baptisé le 18 août. Parrain et marraine: M. et Mme W. Poirier, de Falher, grands-parents de l'enfant.

Ottawa. — La Commission du service civil a annoncé l'établissement de vacances de trente jours pour ses membres en service depuis 20 ans.

Rectifications

Veuillez noter que, dans la Survivance du 14 août, il y eut erreur dans le courier de La Corey. On y lit que Madeline Dumaine a reçu des félicitations parce qu'elle était la première à passer son grade IX dans un an. L'an dernier, trois élèves ont eu le même succès. C'est dire que le résultat de l'enseignement de nos religieuses s'est fait voir avant aujourd'hui. J'espère ne pas blesser les sentiments de Madeleine Dumaine, à qui j'offre mes félicitations.

La Corey

Deux de nos jeunes sont alités à l'hôpital Saint-Louis. Ce sont Guy Limoges et Alfred Robert. Ils seront sans doute bientôt revenus au foyer.

* * *

Mme H. Verrier se rendait à Edmonton cette semaine pour rencontrer sa fille religieuse de Tisdale, Sask., qui s'en va à Trochu.

* * *

Mme Marie Ouellette est en visite à Cold Lake chez sa fille, Eugène Déry.

* * *

M. Moïse De Blois s'éteignait dans le Seigneur à Bonnyville, la semaine dernière. Mme A. Limoges est sa fille et nous lui exprimons toute notre sympathie dans son deuil. D'ailleurs, elle désire exprimer ses sincères remerciements à tous ceux qui lui ont déjà témoigné leur sympathie.

* * *

Delphis Thibault s'est acheté un tracteur nouveau dont la marque est Case.

* * *

La nouvelle heure des vues animées avec septembre sera 8 h. 30 p.m.

DONNELLY

Malgré le temps pressé des récoltes, notre paroisse était bien représentée au grand pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes de Girouxville. Une douzaine de cents personnes y assistaient.

* * *

Heureusement la bordée de neige du 16 dernier qui avait aplati les récoltes et même les arbustes, n'a pas causé de dommages aussi sérieux qu'on prévoyait alors.

Avec un beau soleil et une légère brise chaude, la plupart du grain se relève et les coupages continuent bon train sans trop d'inconvénients.

* * *

La gelée annoncée à la radio et dans les journaux n'est pas venue nous voir. D'après nos astronomes locaux, sa visite serait tardive en septembre. Ceci donne bonne espérance à nos producteurs de tomates, etc.

* * *

En visite chez M. H. Brunin leur fille aînée, Marie-Louise, des Etats-Unis.

* * *

Mme Samuel Boudreau est en visite chez M. T.-L. Thibault.

* * *

Mme Pierre Lapointe est à l'hôpital de McLennan où elle subit une opération assez grave. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

M. Pierre Lapointe a fait l'acquisition de deux lots au village où il projette d'ériger une maison à l'automne.

* * *

Ce que nous sommes

"Sans bravade comme sans honte, nous aimons nous rappeler que nous sommes catholiques et français. Nous l'avons été hier, en dépit de tout ce qu'il nous en a coûté. Nous le sommes aujourd'hui, avec un surcroît de légitime fierté. Nous le demeurerons demain, fallût-il déplaire aux hommes pour être certains de ne pas déplaire à Dieu."

(S. Exc. Mgr Roy à Bathurst, N.-B.)

STE-LINA

Lundi, le 19 août, avait lieu le mariage de M. Hector Vallée et de Mlle Irène Bilodeau. La mariée était accompagnée de son oncle, M. Ludger Bilodeau, et M. Ernest Vallée accompagnait son fils. Après la messe, M. et Mme Jean Mahé reçurent à déjeuner les jeunes époux et leurs parents. Ensuite, M. René Brisson conduisit les nouveaux mariés à Mallaig où ils prirent le train pour leur voyage de noces.

* * *

Jeudi soir, il y aura veillée à la salle au retour des nouveaux époux.

* * *

M. Camille Boutin est revenu des chantiers avec son planeur. De ce temps-ci, on entend le bruit du planeur dans le village où il sera à l'ouvrage pour quelques jours.

* * *

M. Armand Bougie est à scier ses billots sur sa ferme. MM. Réal et Hector Vallée, ainsi que d'autres voisins, aident M. Flobert qui est le propriétaire du moulin.

* * *

Mme Martin Huber a reçu ses frère et soeur de l'Idaho qu'elle n'avait pas vus depuis vingt-cinq ans.

Baptêmes:—

* * *

Donald-W.-J. Sutton, né le 27 juillet, enfant de Robert Sutton et Béatrice Tourangeau. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Miller.

Joseph-Maurice Bellerive, né le 28 juillet, enfant de Joseph Bellerive et Yvonne Dion. Parrain et marraine: M. et Mme Philéas Bellerive.

FORT KENT

Nous sommes tous reconnaissants au bon Dieu qui nous a favorisés d'une belle pluie tant désirée. En certains endroits, le grain souffrait de sécheresse.

* * *

Il y a déjà plus de trois semaines, le bon Père Lavallée, o.m.i., préchait la retraite annuelle de nos bonnes religieuses Soeurs Ste-Croix. Mère provinciale et celles de Ste-Lina et de Chauvin s'étaient jointes à celles d'ici.

Les Dames de Ste-Anne surent goûter de ses bons conseils puisqu'elles suivirent un triduum les jours précédents la fête de la bonne sainte Anne. Mieux vaut tard que jamais. Remercions le Rév. Père de son grand dévouement.

* * *

Il y eut, durant les vacances, de nombreuses visites ici et là, qui nous échappent. Parmi les remarquables comptons celles des Révérendes Soeurs de Saint-Joseph: Soeur Hortense-Marie, fille de M. Maurice Campeau, et Soeur Jeanne-Marie, soeur de Mme Campeau.

* * *

Mlle Lucille Chalut, qui a passé un mois dans sa famille, est retournée à Montréal où elle a trouvé de l'emploi, et sa soeur Fleurette l'accompagnait. Elle devait entrer au postulat des Soeurs Ste-Croix, à St-Laurent près de Montréal.

* * *

Emilien Rondeau, de la R.C.A.F., maintenant licencié, est de retour dans sa famille. Il accompagnait dernièrement son père, M. Jos. Rondeau, en ville par affaires. Aussi de retour ici M. et Mme Edwin Collins, de Calgary. Celui-ci n'est pas encore licencié.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Jos. Bouchard, de Therrien, qui a acheté les propriétés de M. Royal Lapierre. Ce dernier est à se bâtir un beau logis sur un petit coin de terre qu'il a acheté de M. Audrie Landry.

Bienvenue aussi à M. et Mme Yvon Bordeleau qui viennent prendre charge de l'hôtel, maintenant devenue la propriété de M. James Demers, de Saint-Paul.

M. Georges Ducharme est revenu de la ville où il a passé de très bons examens comme mécanicien.

* * *

Plusieurs fermiers ont commencé à couper leurs grains. La récolte s'annonce assez bonne. Les propriétaires des machines à battre sont à les mettre en ordre. MM. Robert Bourbeau et Cyrille Desilets en ont acheté chacun une nouvelle.

* * *

Etaient de passage au presbytère, dernièrement, le Rév. Père V. Gaudet, o. m.i., en recrutement pour le Juniorat. M. le curé J.-E. Lapointe, de Beaumont, l'accompagnait.

Le soldat Edward Campeau, revenu d'outre-mer où il était depuis quatre ans, a rendu visite à sa soeur, Mme Henri Collins.

M. et Mme René Collins et leur famille sont revenus de la ville en se plaignant que les chemins étaient bien mauvais.

M. et Mme Gaucher, de New-Westminster, visitent dans le moment leurs enfants, Mmes Edgar Landry et François Ouellet, et leurs fils Napoléon, Donat et Roméo Gaucher.

* * *

Toutes nos sympathies à la famille Deblois dans le récent deuil qu'ils ont subi par la perte de leur bien aimé père.

Est né à M. et Mme Albini Michaud (née Irène Collins), un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Louis-Georges. Parrain et marraine: Georges et Héléna Michaud, frère et soeur de l'enfant.

* * *

Mariage Campeau-Croteau

Jeudi dernier, en la belle fête de l'Assomption, était béni dans notre petite église le mariage de M. Lionel Croteau, fils de M. Arthur Croteau, et de Mlle Cécile Campeau, fille de M. Maurice Campeau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par notre curé, l'abbé Connoir, qui chanta la messe. Il avait pour servants les frères des mariés. Les chants furent exécutés par les Enfants de Marie. Comme la mariée faisait partie de la Congrégation, on lui en fit tous les honneurs.

Les mariés étaient accompagnés à l'autel par leurs père respectif. Ils avaient comme garçons et filles d'honneur MM. Gérard Campeau, frère de la mariée, et Edmond Gamache, cousin, et Mlles Adrienne et Lucette Croteau, soeurs du marié.

La mariée, vêtue de blanc avec long voile, était ravissante, ainsi que les filles d'honneur, vêtues de rose et bleu ciel avec voile court de même couleur. Une foule nombreuse de parents et d'amis s'était rendue à la cérémonie prier la bonne Vierge du mois d'août de faire descendre toutes les bénédictions du ciel sur cet heureux couple.

Après la cérémonie, une chaleureuse réception prit place chez le père de la mariée pour toute la parenté et quelques amis de la famille. Tous passèrent une joyeuse journée. Dans la soirée, de nouveaux amis vinrent se joindre à eux pour offrir à cet heureux couple tout le bonheur dans la vie à deux.

Nous remarquions dans l'assistance, M. et Mme Jos Fex, grands-parents; Mme Philias Hotte, de Battleford; M. et Mme Omer Marceau, de Saskatoon, tous oncle et tantes de la mariée.

Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Quelques jours auparavant, une soirée intime leur avait été donnée par les cousins et amis qui, comme gage d'affection, leur présentèrent un assortiment d'ustensiles "Wear-Ever". Les enfants de Marie firent leur part. C'est un foyer de plus que notre petite paroisse est heureuse de saluer. Elle leur souhaite d'heureux jours.

Pèlerinage annuel à Gurneyville

Saint Joseph eut encore, cette année, une fête triomphale dans ce coin retiré du nord de l'Alberta.

Une température inclémente et, par suite, des chemins boueux ont rendu impossible l'affluence des Blancs. Les Indiens eux-mêmes ont dû attendre au lendemain, 8 août, pour gravir la colline Saint-Joseph. Il y eut alors messe à 11 heures dans le petit sanctuaire. C'était vraiment impressionnant de voir cette foule, à peine centenaire dans la Foi chrétienne, ne pas craindre de s'agenouiller sur le sol encore humide, au moment de l'élévation.

Dieu veuille, saint Joseph aidant, augmenter le nombre des bienfaiteurs et rendre possible l'érection d'un plus vaste sanctuaire!

Dans l'après-midi, les Indiens et les quelques blancs arrivés le 6 se reprisent à gravir pieusement la colline suivant la procession du Saint-Sacrement. Et pour donner libre cours à leur zèle et, en même temps, en signe de vénération pour la croix, une autre procession se mit en branle. Le soir tomba, flambeaux en main, nous gravimes la colline, cette fois par la pente la plus abrupte, nous arrêtant aux endroits désignés pour les quatorze stations du chemin de la croix. La grande croix avait été illuminée à cette occasion.

Nous ont assuré leur concours pour ces jours, outre le Père Lacombe organisateur du premier pèlerinage, les PP. Calvez, du Lac La Selle, Chataignier, du Grand Lac-des-Isles, Bouchard, de Delmas, et Levert, de la colonie métisse de Fishing-Lake.

Pour la raison déjà mentionnée, il a été impossible également aux prêtres des paroisses avoisinantes de venir. C'est pourquoi dimanche, le 11, nous avions le plaisir de voir un assez fort contingent de Bonnyville venir, leur curé en tête. En l'abbé Marchand et en cette bonne population dont il est pasteur, nous comptons certes des enthousiastes du pèlerinage.

L'an prochain, à même date (7 août) se tiendra le pèlerinage des blancs, les Indiens seront invités à se rendre pour le 6. Au cas où la température ne le permettrait pas, la célébration sera remise au dimanche. En tout temps de l'année, cependant, les pèlerins sont bienvenus et saint Joseph, du haut de sa colline, leur tend les bras, prêt à faire exaucer leurs ferventes prières.

Le directeur du pèlerinage

Un cas cruel

C'est celui devant lequel vient de me mettre un de mes jeunes gens.

Il veut se marier, ce brave garçon. Et il a bien raison! Car, d'abord le mariage est un grand sacrement. Et, ensuite, parce que ce jeune homme, très sentimental, s'il ne se marie pas, est fatalement une souris pour le chat. Et quel chat! Et de quelle goutière! Pauvre Adam!

* * *

Donc.. il est venu me consulter pour guider son choix entre deux petites paroissiennes que je connais bien, et auxquelles je m'intéresse également.

Il me présente la première.

C'est, comme par hasard, une sténodactylo, blonde comme les blés, des yeux bleu céleste, ondulante, intelligente, gaie, lèvres rouges, ongles plus rouges encore.

—Quand elle tape à sa machine, me dit-il, et avec quel enthousiasme, c'est une féerie de voir ses ongles s'allumer, et s'éteindre, comme un envol de pétales de fleurs.

—L'Aurore aux doigts de rose, qui ouvre au Soleil les portes de l'Orient. . .

—Tout à fait cela! Et un peu mélancolique, ce qui ajoute encore à son charme.

—Et sa famille?

—Elle n'en a plus. C'est une tante qui l'a élevée. . . Certificat d'études seulement. Santé délicate. Ne manque jamais sa messe le dimanche S'habille à la perfection!

—Elle-même?

—Oh non. Elle ne sait ni la couture ni la cuisine. Si je l'épouse, comme je ne veux pas qu'elle fasse des expériences sur moi, il nous faudra une bonne.

—Aïe!

Et puis elle aime beaucoup sortir. Je devrai donc apprendre à conduire. Mais quelle joie de mettre, dans ma vie, une si belle créature!

* * *

—Et la seconde?

—Moins jolie; mais, tout de même, agréable à voir. C'est une petite brunette qui habite, avec sa famille, au coin de l'avenue.

—Elle ne travaille pas au dehors?

—Non Elle a pourtant son baccalauréat. Mais elle adore son intérieur, ses meubles. Elle est à la fois artiste et fine cuisinière. Avec les moindres restes, elle fait des plats savoureux. Elle raccommode des chaussettes de papa, et remmaille les bas de maman. . . Bonne chrétienne et bonne fille. Très gaie. Mais elle n'est pas blonde!

—C'est si facile de le devenir.

—Elle n'y consentira jamais.

—Et pas les ongles rouges?

—Oh! pas du tout! Sa grande distraction, c'est un livre, le soir, après le diner, quand la vaisselle est faite. J'ai donc à choisir entre la fleur et le pot-au-feu.

—Vous exagerez tout de même un peu.

* * *

Ici, un silence..

—Et alors? lui dis-je enfin.

—Vous, que feriez-vous à ma place?

Je lève les bras au ciel:

—Moi? Sachant tout ce que je sais, je me précipiterais au Grand Séminaire!

—Ce n'est pas une réponse. . .

—Saint François de Sales, le patron de notre paroisse, dit que "ce qu'il y a de terrible dans le mariage, c'est qu'il est le seul ordre sans noviciat. Il faut faire ses voeux perpétuels tout de suite. Aussi est-il nécessaire de bien réfléchir, avant de passer la porte à deux".

—C'est précisément pourquoi je viens vous trouver.

* * *

Nouveau silence. J'ai l'impression que je tiens, dans ma main, deux petits oiseaux.

Lequel vais-je étouffer?

Et puis, je ne veux pas me faire arracher les yeux par les brunes, si je conseille la blonde, ou le contraire.

D'ailleurs, la formule du bonheur n'est pas la même pour tout le monde. Poésie? Prose? Le coeur? La raison?

Je cherche à lui faire comprendre, à ce pauvre garçon, qu'il a certaines questions, dont un tiers ne peut décider, parce que ce n'est pas le tiers qui payera la note. Il y a un risque partout. C'est à lui à prendre sa responsabilité.

Et je conclue: "Invoquez le Saint-Esprit. Recta sapere.

Avoir la sagesse de choisir la route qui est notre route".

* * *

Mon jeune homme est descendu de mon bureau, assez perplexe.

Et moi, une fois de plus, j'ai remercié éperdument le Seigneur Dieu de n'avoir pas accroché le bonheur de ma vie à ce fil de soie qu'est l'amour d'une créature humaine, brune ou même blonde. . Vraiment oui, j'ai choisi la meilleure part. . .

Pierre L'ERMITE

(La Croix, Paris)

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Institutrice bilingue demandée
On demande une institutrice bilingue pour la nouvelle école de Codesa dans le district de Spirit River. Salaire déterminé par la Division. De plus, un bonus de $150. par année. S'adresser à M. R. Chamberland, Codesa, Alta.

INSTITUTRICE DEMANDEE
On demande une bonne institutrice bilingue pour l'école Labrie, paroisse Saint-Edouard. Bon salaire. Pour autres conditions, s'adresser à M. Zénon Joly, Saint-Edouard.

BATTEUSE A VENDRE
Machine à battre "Case" en acier 26-46; complet avec courroies; en bonne condition. S'adresser à Wilfrid Gibeau, Cluny, Alta, casier postal 122.

AUTOMOBILE A VENDRE
Hudson 1939, sedan, 8 cylindres. Très bons pneus. Bonne condition. No du moteur: 334575; no de série: 973449. Boîte 19, La Survivance, Edmonton.

Soulagement pour "mal de mer" en automobile. Notre méthode préventive, pour jeunes ou vieux est prouvée merveilleuse dans tous les cas. Prévient malaises de voyage, ou votre argent remboursé. Profitez de notre offre d'introduction. Pour la protection d'une vie durant envoyez $2.00 par la poste au Simplex Devices, 370 Victoria St., Kamloops, B.C.

LIEUSE A VENDRE
Lieuse à vendre (Horse power binder), à tracteur, 10 pieds de coupe, McCormick en excellente condition usagée de 3 récoltes, sur caoutchouc. S'adresser à Rod. Gouin, Vimy.

TERRE A VENDRE A VIMY
Quart de section, N.-E. 23-59-26-4; 160 acres. S'adresser à Evêché, McLennan, Alberta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

BONNYVILLE

La semaine dernière, Dieu rappelait à lui un de nos bons vieux pionniers dans la personne de Moïse DeBlois, à l'âge avancé de 86 ans. Le défunt était natif de St-David d'Yamaska, Qué. Son épouse mourut il y a un peu plus d'un an. Il laisse dans l'Alberta deux filles. Mmes Albert Limoges, de La Corey, et Wilfrid Legault, de Bonnyville; deux fils jumeaux: Upton et Antonio DeBlois, de Bonnyville, Albert, en Colombie canadienne, quelques autres des plus âgés vivent dans Québec.

Ce brave cultivateur s'occupa de sa ferme jusqu'au dernier moment. Il fut toujours un modèle d'honnêteté et prit toujours une bonne part à toutes les activités nationale et autres.

Le service funèbre fut chanté avec diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient tous membres de la famille: Albert Limoges, Wilfrid Legault, Upton DeBlois, Antonio DeBlois, Georges Legault et Essé Legault.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

* * *

Depuis quelque temps, nous voyons des observateurs se grouper devant la vitrine du magasin Vallée à Bonnyville. Qu'y a-t-il donc, d'extraordinaire? Il faut voir cela pour réaliser le talent artistique d'une de nos demoiselles qui n'en est pas à ses premiers lauriers: Mlle Clémentine Poitras. Elle a construit, à la demande du gouvernement provincial, toute une ferme en miniature, qui devra être exposée dans l'Est pour faire voir ce que sont les fermes mixtes de l'Alberta. Rien ne pouvait être imaginé ni rendu d'une manière plus intéressante, réelle et artistique que tous les bâtiments, clôtures, arbres, instruments aratoires, voitures, animaux de toutes sortes, et dans une proportion, attitude et couleur naturelles et parfaites. Quel beau succès! De quoi enorgueillir les plus modestes. Nos plus chaleureuses félicitations à Mlle Poitras, artiste et architecte si populaire et distinguée.

* * *

Nous avons aussi remarqué avec plaisir l'aimable visite de Miles Annie et Simone Fraser, Mme Mailloux, Gérard et Théodore Fraser de Maillardville, en visite chez John Fraser et Réal Fraser. Mlle Annie Fraser sera employée chez M. J.-N. Vallée.

* * *

L'on nous signale aussi le passage de M. G. Larivière et de sa soeur, de Vancouver, en visite chez Mme M. Sabourin.

* * *

M. et Mme R. Lapointe, M. et Mme J.-N. Vallée et Mlle Aubin sont allés à Banff pour quelques jours de vacances. M. le curé de Beaumont, son frère Alfred et la femme de celui-ci se rendirent en même temps avec eux jusqu'à Trochu pour assister aux premiers voeux de leur fille Simone, chez les Srs de Charité d'Evron.

* * *

La température est favorable, humide ,chaude et belle pour toutes les récoltes. La moisson est commencée à quelques endroits.

* * *

Les rayons de soleil sont reconnus comme étant un des meilleurs désinfectants. Ils tuent les microbes aussi sûrement que la plus puissante solution pharmaceutique.

Remerciements

Mme Rosario Pelletier et sa fille Jeannine, les familles Emile Pelletier et Albert Montpetit désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie. qui ont présenté des offrandes de messe, de prières et de fleurs à l'occasion du malheur qui les ont frappées si soudainement.

2 jeunes Montréalaises à Edmonton

Mlle M.-A. Meek, institutrice de Montréal, et Mlle Réjanne Maisonneuve, aussi de Montréal, étaient, ces jours-ci, de passage à Edmonton. Elles revenaient de la Colombie canadienne où elles ont fait un séjour à la fois instructif et agréable. A Maillardville, Vancouver et Victoria, elles ont tenu à visiter les groupes canadiens-français, à prendre contact avec leurs chefs.

Mlle Meek est la soeur du R. Père Meek, p.s.s., curé de la nouvelle paroisse canadienne-française de Vancouver. Mlle Maisonneuve a des parents en Alberta. L'un de ses oncles, M. Joseph Maisonneuve, habite Edmonton.

Le long voyage à travers les plaines de l'Ouest et sur la côte du Pacifique a vivement intéressé les deux gentilles voyageuses de Montréal Nous leur souhaitons un heureux retour et de ne pas oublier là-bas leurs soeurs et leurs frères de l'Ouest.

Héroïsme d'un missionnaire canadien-français

Un voyageur américain, rentré des Antilles après les tremblements de terre du début de ce mois, a rapporté qu'un missionnaire canadien-français a sauvé la vie à une quarantaine de personnes menacées par les raz de marée qui suivirent le séisme. Il s'agit du R .P. Robert Langlais, des Pères du Sacré-Coeur, qui est né à Mont-Carmel, comté de Kamouraska.

C'est à Mantanzas, petite ville de la République Dominicaine, que le Père Langlais a accompli son héroïque sauvetage. A l'aide d'une petite embarcation et d'une motocyclette, il évacua des femmes et des enfants et brava maintes fois la mort pour porter secours aux personnes que menaçait le rapide envahissement des eaux.

La construction et les grèves

Ottawa. Le ministre de la Reconstruction, l'hon. M. Howe, a lancé un avertissement grave sur les repercussions des grèves dans le domaine de la construction de logements.

M. Howe a dit que les grèves ont durement porté atteinte à l'économie canadienne. Le ministre est allé jusqu'à affirmer que si les grèves continuent au Canada, l'industrie de la construction de logements pourrait être entièrement paralysée d'ici un mois. D'après M. Howe, cette industrie a progressé au ralenti à cause des grèves dans l'industrie de l'acier et des autres différends ouvriers.

Visite royale en Nouvelle-Zélande

Wellington. — Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande a annoncé que le roi et la reine visiteront peut-être ce Dominion, ainsi que celui de l'Australie, après leur tournée d'un mois en Afrique-Sud.

Bien décidé

Buenos-Aires. — Le président Juan Peron a averti tous les groupes qui pourraient avoir l'intention de fomenter une révolution en Argentine qu'il les devancera d'une semaine et qu'il ira "aux extrêmes limites pour maintenir l'ordre" dans le pays.

McLENNAN

Une grande affluence de pèlerins se rendaient jeudi dernier à Girouxville pour le pèlerinage régional de Notre-Dame de Lourdes. Dès 6 heures du matin, le modeste sanctuaire accueillait déjà les pèlerins de McLennan. Son Excellence Mgr Routhier, o.m.i., eut la condescendance de présider les offices de la journée, messe en plein air avec magnifique sermon et réception au diaconat des nouveaux et futurs abbés MM. Dechamplain et Dubé, chemin de la croix. Cette journée de prières se termina par la bénédiction des malades et la vénération des reliques. Après les dernières invocations, la foule quitta enfin la grotte avec regret mais avec un plus grand idéal religieux, une foi plus ardente: celle qui doit dominer la vie de son immuable vérité.

* * *

M. et Mme Arthur L'Abbé sont en ce moment à Edmonton. M. L'Abbé est entré à l'hôpital général.

* * *

M. Claude Bisson, licencié de l'armée comme infirmier, est de retour chez ses parents M. et Mme Elzéar Bisson.

* * *

Une Chambre de Commerce vient d'être légalement établie au village. Président, M. Emile Lamoureux; vice-président, M. Gill; secrétaire, M. Albert Olivier. La liste des directeurs sera révisée à la prochaine assemblée.

Les Editions Fides

Le calvaire et la messe

Mgr Fulton J. Sheen, Ph.D., D.D., LL.D., Litt.D.

"Le Calvaire et la Messe", paru récemment aux Editions Fides, est un ouvrage de Mgr Fulton J. Sheen. Le nom de l'auteur est déjà tout un éloge car les publications de Mgr Sheen reçoivent partout la faveur du public. Et pour cause: on est à si bonne école avec cet apôtre de la vérité et de la doctrine sociale chrétienne.

On établit d'ordinaire le rapprochement entre le Calvaire et la Messe en parlant de l'unité de Victime et de l'unité de Prêtre. Mgr Sheen a voulu établir la même vérité en la présentant sous un aspect nouveau. Il divise la messe en sept parties et applique à chacune l'une des sept paroles du Christ. "Mon Père, pardonnez-leur. . ." c'est le Confiteor; "Aujourd'hui même. . .", c'est l'Offertoir; "Voilà ta Mère. . ." correspond au Sanctus; "Pourquoi m'avez-vous abandonné?", tient lieu de la Consécration; "J'ai soif", c'est la Communion; "Tout est consommé", c'est l'Ite Missa Est; "Père, je remets mon âme. . .", c'est le dernier Evangile.

La lecture de cet ouvrage fera beaucoup de bien aux "habitués" de la messe. Elle leur rappellera la grandeur du sacrifice auquel ils assistent, et leur donnera une intelligence plus grande de la messe.

Volume de 120 pages en vente partout au prix de $0.65. Commandez-le aujourd'hui chez Fides, Montréal-1, Canada.

* * *

La journée des malades

par l'abbé Henri Perreyve

On est souvent tenté de croire que le bonheur dans la maladie est un rêve presque irréalisable. Aussi longtemps qu'on jouit de la santé, tout va bien. Mais lorsqu'arrive la maladie, tout change. On se concentre tout entier dans sa solitude, on oublie que le bonheur reste quand même tout près de soi et qu'on n'a qu'à tendre la main pour le saisir. Il faut pourtant prendre conscience de la réalité et se convaincre que la maladie est souvent la source des plus grandes joies.

Pour aider à comprendre cette vérité et plus encore pour aider les malades à la vivre pleinement, on vient d'éditer chez Fides l'excellent ouvrage de M. l'abbé Henri Perreyve, "La journée des malades".

Cet ouvrage écrit spécialement pour les malades n'est point né d'un effort de l'esprit. L'auteur a fait lui-même la longue et douloureuse expérience de la maladie; avant d'écrire il a connu la souffrance, la solitude, l'ennui, les inséparables compagnons de la maladie.

"La Journée des Malades" est un livre merveilleux qui doit pénétrer dans les hôpitaux, dans les cliniques et dans toutes les chambres de malades. Tous ceux qui l'auront en main y trouveront consolation, force et distraction dans les longueurs de l'infirmité ou de la convalescence.

Ouvrage de 252 pages en vente partout au prix de $1.25. Commandez-le dès aujourd'hui chez Fides, Montréal-1.

Danger d'inondation

Ottawa. — M. George Cruickshank, député libéral de Fraser Valley, a mis en garde le gouvernement contre le danger permanent d'inondation sur le chemin de fer du Pacifique Canadien, le long de la rivière Fraser. De l'avis de M. Cruickshank cette voie de communications serait essentielle "dans une guerre éventuelle".

Le Canada ne réclamera rien de l'Italie

Ottawa. — On a appris de source sûre ici que le premier ministre Mackenzie King a laissé entendre à Paris que le Canada ne demandera rien à l'Italie pour la nourriture, les vêtements et les approvisionnements militaires — que l'on croit évalués à près de $10,000,000 — que notre pays a fournis aux civils italiens lorsque l'armée canadienne a combattu sur le théâtre méditerranéen. On croit savoir que M. King a laissé connaître les intentions du Canada dans l'espoir que les autres pays occupants suivront sa ligne de conduite. Ceci enlèverait un lourd fardeau financier des épaules du peuple italien, qui en a déjà suffisamment.

Chômage et grèves

Ottawa. — Le ministère fédéral du Travail a révélé qu'au premier août 100,000 personnes n'avaient pas de travail au Canada.

Ces chiffres représentent une diminution de 19,000 chômeurs en un mois.

Le ministère du Travail a fait remarquer que si le nombre de chômeurs diminue, les grèves retardent la production dans plusieurs industries et, par conséquent, la pénurie de produits devient de plus en plus grave.

A Bikini. — Le vice-amiral Blandy a révélé que la bombe atomique sous-marine a coulé quatre fois plus de navires que la bombe atomique qui a explosé au-dessus d'une concentration navale le 1er juillet.

Résultats des examens de français en l'Alberta

Association canadienne-française de l'Alberta

Observations

En vertu d'un règlement adopté par le Comité des Concours, les bourses de $100. et $60. sont décernées aux élèves du grade XII qui ont obtenu la plus haute moyenne des points conservés aux examens des grades X, XI et XII. La bourse de $40. est décernée à l'élève du grade XI qui a obtenu la plus haute moyenne aux examens des grades X et XI.

* * *

On devra aussi se rappeler qu'un élève qui a écrit l'examen **d'un grade français inférieur au grade anglais** où se trouve cet élève n'a pas droit à un prix provincial. Par exemple un élève du **grade IV anglais**, écrivant l'examen du **grade III français**, n'a pas droit au prix provincial du grade III s'il obtient la note la plus élevée de tous les concurrents de ce grade.

Le Comité des Concours.

Catégorie A

Grade XII

Emilienne Côté, école consolidée de Falher ... 92
Marie-Jeanne Lacombe, Fort Kent ... 92
François Meunier, Juniorat Saint-Jean ... 91
Hélène Desmarais, Pensionnat de l'Assomption ... 90
Florence-E. Gagné, Soeurs Assomption, St-Paul ... 90
Eugène Fournier, école consolidée de Donnelly ... 89
Thérèse Bourbeau, Fort Kent ... 87
Guy Voisin, Juniorat St-Jean ... 87
Rose-Marie Fontaine, Couv. Assomption, Edmonton 86
Jeanne Couillard, Saint-Paul ... 85
Jeannette Carrière, école Dunrobin ... 84
Claire Landry, école de Fort Kent ... 84
Rolande-M. Hurtubise, école Legal ... 84
Marie-L. Paradis, Srs Assomption, St-Paul ... 84
Louise Beauchemin, école Legal ... 82
Clément Roussel, Juniorat St-Jean ... 82
Elza Montpetit, école Legal ... 81
Fleurette Chalut, école de Fort Kent ... 80
Charles-Emile Joly, Juniorat St-Jean ... 80
Diana Casavant, école Dunrobin ... 79
Normand Carrière, école Legal ... 79
René-Wilfrid Blais, Juniorat St-Jean ... 79
Rita Duquette, St-Martin, Vegreville ... 79
Clément-Emile Delbarre, école Legal ... 78
Marcel Lanctôt, Juniorat Saint-Jean ... 78
Rita Gibeau, Couv. N.-D., Morinville ... 78
Bernadette Landry, école Dunrobin ... 77
Anna Laberge, Saint-Paul ... 77
Léonore Galarneau, Bonnyville ... 76
Gabriel-C. Boulet, Juniorat St-Jean ... 76
Jacqueline Robert, Couvent N.-D., Morinville ... 76
Gemma Gamache, Saint-Paul ... 75
Louis Chalifoux, Couv. N.-D. Morinville ... 75
Thérèse Coulombe, école Legal ... 74
Paul Pariseau, Juniorat St-eJan ... 74
Jean-Paul Leduc, école Legal ... 73
Bernard Montpetit, Juniorat St-Jean ... 72
Rolande Lafond, Couvent N.-D., Morinville ... 71
Maurice Goutier, Juniorat Saint-Jean ... 71
Alphonse Billo, Couvent N.-D., Morinville ... 69
Fernand-W. Croteau, école de Fort Kent ... 68
Cécile Mailloux, école St-Paul ... 66
Charles Gauvreau, école St-Paul ... 60
Yvette Desaulniers, Saint-Paul ... 60
Albert-Norbert Bouchard, Fort Kent ... 59
Réal Binette, école Saint-Paul ... 51

* * *

Grade XI

Claire Gariépy, école consolidée de Falher ... 94
Doris Ducharme, école de Fort Kent ... 90
Marguerite Laforce, école Legal ... 90
Simonne de Champlain, école Legal ... 89
Germaine Lemire, école consolidée de Falher ... 87
Alida Gamache, Fort Kent ... 86
Berthe Brodeur, école consolidée de Falher ... 86
Georgette Rocque, couvent Assomption, Edmonton 84
Madeleine Trottier, couvent N.-D., Morinville ... 84
Germaine Godbout, pensionnat de l'Assomption ... 83
Louisa Malo, école Lafond ... 82
Blanche-Georgina Roy, école de Fort Kent ... 82
Clément Despins, Juniorat Saint-Jean ... 82
Cécile Trottier, couvent N.-D., Morinville ... 82
Lucie Beauchemin, Fort Kent ... 81
Laurette Marquis, Mallaig ... 81
Fernande Préfontaine, école Legal ... 81
Alice Pétrin, pensionnat de l'Assomption, Edmonton 81
Florence Racine, Srs de l'Assomption, Edmonton 80
Pauline Gibeau, couvent N.-D., Morinville ... 80
Joséphine Patry, école Legal ... 80
Catherine Albert, école de Fort Kent ... 79
Gracien Martineau, école Legal ... 78
Elphège-Adrien Boulet, Juniorat St-Jean ... 76
Albert Durocher, Juniorat Saint-Jean ... 75
Lorraine Bouchard, école Legal ... 75
Daniel Lafrance, Juniorat Saint-Jean ... 74
Laurde-Léa Daigle, Fort Kent ... 73
Antonio-D.-J. Kéroack, Juniorat St-eJan ... 72
Juliette-Irène Ducharme, Fort Kent ... 71
Isabelle Cournoyer, Couv. N.-D. Morinville ... 71
Solange Couillard, école Saint-Paul ... 70
Alice Robert, Couvent N.-D., Morinville ... 70
Denise Fililon, école consolidée, Donnelly ... 69
Marie Jasmin, école consolidée, Falher ... 69
Raymond Bérubé, Juniorat Saint-Jean ... 69
Etienne Lynch, Juniorat Saint-Jean ... 65
Adrienne Martin, école Mallaig ... 63
Yvette Béland, école consolidée, Donnelly ... 59
Ghislaine Gamache, école St-Paul ... 57
Françoise Landry, école Dunrobin ... 57
Ulric Landry, école Dunrobin ... 56
Thurza Malin, école St-Paul ... 55

* * *

Grade X

Imelda Dozois, pensionnat de l'Assomption ... 89
Marguerite Limoges, Fort Kent ... 89
Dollard Desmarais, Juniorat St-Jean ... 85
Angèle Désaulniers, Saint-Paul ... 83
Marjorie Charbonneau, pensionnat Assomption ... 82
Denise Lamoureux, pensionnat Assomption ... 80
Aline Tétrault, Bonnyville ... 79
Thérèse Rivard, Bonnyville ... 78
Lucie Sheehan, couvent N.-D., Morinville ... 78
Bernadette Bureau, La Corey ... 78
Jean-Marie Robert, Juniorat Saint-Jean ... 77
Muriel Ryan, couvent de l'Assomption ... 76
Annette Plouffe, école L aCorey ... 75
Marie-Claire Hébert, pensionnat Assomption ... 75
Gracienne Auger, Legal ... 75
Roger Fortier, Juniorat St-Jean ... 75
Denis Hébert, Juniorat Saint-Jean ... 74
Judith Côté, école consolidée, Falher ... 74
Marguerite-H. Langlois, école St-Paul ... 71
Isabelle Chalifoux, pensionnat Assomption ... 71
Lucien Garon, Juniorat St-Jean ... 70
Simonne Kéroack, couvent de l'Assomption ... 70
Gabrielle Côté, école consolidée, Donnelly ... 70
Alice Laplante, école Dunrobin ... 69
M.-A. Meunier, Juniorat St-Jean ... 69
Maurice-L. Joly, Juniorat St-Jean ... 69
Stella Meunier, couvent N.-D., Morinville ... 68
Julia-Thérèse Roy, Fort Kent ... 68
Rita Racine, école Legal ... 67
Thérèse Johnson, école consolidée, Donnelly ... 67
Roger Richard, Juniorat St-Jean ... 67
Blanche Préville, école Saint-Paul ... 65
Jeanne Meunier, couvent N.-D., Morinville ... 65
Fleurette Lorieau, école Legal ... 65
Mathilde Chalut, Fort Kent ... 65
Denise Baert, école Legal ... 64
Jacqueline Villeneuve, pensionnat Assomption ... 64
Pauline Tellier, couvent N.-D., Morinville ... 63
Edouard Tétrault, Bonnyville ... 63
Stella Cunningham, école consolidée, Falher ... 62
Georges Beauchemin, Juniorat St-eJan ... 62
Pauline Gamache, Saint-Paul ... 62
Georgette Brochu, couvent N.-D., Morinville ... 61
Daniel Perras Juniorat St-Jean ... 61
Claire Pariseau, école consolidée, Donnelly ... 60
Emile Joly, Saint-Paul ... 59
Laurier Létourneau, couvent N.-D., Morinville ... 59
Thérèse Thibault, école consolidée, Donnelly ... 59
Brunette Daigle, Fort Kent ... 58
Jean Campeau, Juniorat St-Jean ... 58
Laurette Gauthier, Plamondon ... 57
Arthur Ouellet, école Saint-Paul ... 56
Yvette Plamondon, Plamondon ... 56
Rollande Foisy, école Saint-Paul ... 55
Paul Plamondon, Plamondon ... 54
Raymond Fagnan, école Dunrobin ... 54
Céline Beaudry, école Saint-Paul ... 53
Ida Caouette, Bonnyville ... 53
Garmain Désaulniers, école Saint-Paul ... 52
Eveline Rondeau, Fort Kent ... 52
Jean Mageau, Juniorat Saint-Jean ... 50

* * *

Grade IX

Thérèse Lemire, école consolidée, Falher ... 94
Alice Desfossés, école consolidée, Falher ... 93
Jeanne Desfossés, école consolidée, Falher ... 88
Lucille Martineau, école consolidée, Falher ... 87
Chs-Auguste Champagne, Juniorat St-eJan ... 86
Estelle Benoit, Fort Kent ... 84
Lucille Trottier, couvent Notre-Dame ... 83
Henriette Roy, école consolidée, Falher ... 83
Lucien Morissette, Juniorat St-Jean ... 81
Joseph-Camille Dozois, Juniorat St-Jean ... 81
Rita Royer, Beaumont ... 80
Jacqueline Hachey, école consolidée, Falher ... 80
Angéline Joly, Saint-Paul ... 80
Claire Duteau, Saint-Paul ... 78
Emile Magnan, Beaumont ... 78
La Priel Chevalier, couvent Notre-Dame ... 77
Rose-Aimée Aubin, école consolidée, Falher ... 77
Cora Huot, école Dunrobin ... 77
Lorraine Gamache, Fort Kent ... 76
Doris Racine, pensionnat de l'Assomption ... 76
Thérésa Sullivan, Plamondon ... 75
Claire Pepin, pensionnat de l'Assomption ... 75
Annette Théberge, couvent Notre-Dame ... 74
Elmire Belhumeur, pensionnat de l'Assomption ... 74
Lucille Lamoureux, pensionnat de l'Assomption ... 74
Marie-Thérèse Rostaing, pensionnat Assomption ... 74
Rachel Girard, Saint-Paul ... 73
Louise Champagne, couvent Notre-Dame ... 73
Suzanne Côté, école consolidée, Falher ... 73
Henriette Belland, pensionnat de l'Assomption ... 73
Angéline Beaupré, Bonnyville ... 72
Damase Bouvier, Plamondon ... 72
Gérard Moquin, Juniorat St-Jean ... 71
Rolland Colbert, Juniorat St-Jean ... 71
Julien Tremblay, Juniorat St-eJan ... 70
Aurore Gaumont, école Legal ... 70
Gisèle Lapointe, école consolidée, Donnelly ... 70
Juliette Richard, pensionnat de l'Assomption ... 70
Léo Gaudet, Plamondon ... 69
Henri Rondeau, école de Fort Kent ... 69
Marguerite Déry, Fort Kent ... 69
Lorraine Dargis, Bonnyville ... 68
Joséphine Frigon, St-Paul ... 68
Anita Bouvier, Plamondon ... 68
Jean-Guy Cloutier, école consolidée, Donnelly ... 68
Marguerite Johnson, école consolidée, Donnelly ... 68
Laurier Gobeil, Beaumont ... 68
Jean Campbell, Juniorat St-Jean ... 67
René Jo., Bonnyville ... 67
Yvette Sabourin, école Dunrobin ... 67
Jeannette Gibeault, couvent Notre-Dame ... 66
Pauline Demers, école Legal ... 66
Aline La Brie, école de Fort Kent ... 66
Florence Vallée, Beaumont ... 66
Clémence Bernard, école Dunrobin ... 65
Joseph Jeanneau, Juniorat St-Jean ... 65
Lionel Ayotte, écloe St-Paul ... 65
Cécile Fagnan, école Dunrobin ... 65
Henriette Morin, pensionnat de l'Assomption ... 65
Laurent Lacombe, Fort Kent ... 64
Pauline Régner, école consolidée, Donnelly ... 64
Pauline Rousseau, pensionnat de l'Assomption ... 64
Raymond Tailleur, couvent Notre-Dame ... 63
Monique Pariseau, école consolidée, Donnelly ... 63
Solange Desaulniers, St-Paul ... 62
Cécile Laplante, école Dunrobin ... 62
Germaine Dusseault, école Dunrobin ... 62
Camille Goutier, Juniorat St-Jean ... 61
Paul-Emile Robert, Juniorat St-Jean ... 61
Rita Rivet, couvent Notre-Dame ... 61
Antoinette Martineau, école Legal ... 61
Marcel Landry, école Dunrobin ... 61
Raymond-J.-H. Pagé, Juniorat St-Jean ... 59
Louis-B. Prince, Juniorat St-Jean ... 58
Gérard-Adrien Pagé, Juniorat St-Jean ... 57
Raymond Hamel; école de Bonnyville ... 57
Victor Lapointe, Juniorat St-Jean ... 56
Jean Ducharme, Juniorat St-Jean ... 56
Laurette Piquette, couvent Notre-Dame ... 56
Germaine Baert, école Legal ... 56
Gilles Bouchard, Fort Kent ... 56
Roger Sabourin, Bonnyville ... 55
Léonore Desmarais, Saint-Paul ... 55
Robert Carrière, école Dunrobin ... 55
Thérèse Bougie, Bonnyville ... 54
Lucille Bérubé, couvent Notre-Dame ... 54
Marguerite Durocher, pensionnat Assomption ... 54
Françoise Désaulniers, Beaumont ... 55
Claire Dandurand, école consolidée, Donnelly ... 53
Armande Ostiguy, pensionnat de l'Assomption ... 53
Lucie Corbière, Bonnyville ... 52
Roger-H. Drouin, école St-Paul ... 52
René-Jacques Meunier, couvent toNre-Dame ... 52
Georgette Leduc, école Legal ... 52
Médéric Dancause, Juniorat St-Jean ... 51
Thérèse Déry, Bonnyville ... 50

* * *

Grade VIII

Rita Gaucher, FortKent ... 94
Lucille Lirette, Bonnyville ... 92
Olive Meunier, école Thibault ... 90
Lucile Lafond, école Thibeault ... 90
Fernande Gagné, Saint-Paul ... 89
Hector Lemire, école consolidée, Falher ... 89
Lauranna Roberge, Bonnyville ... 88
Lorette Houle, école Thibeault ... 88
Cécile Aubin, école consolidée, Falher ... 88
Héléna Déry, Bonnyville ... 87
Anne-Marie Dargis, Bonnyville ... 87
Gertrude Meunier, école Thibeault ... 87
Jeannine Rochette, Tangent ... 86
Rachel Morissette, Thibeault ... 85
Joseph St-Laurent, Thibeault ... 85
Lucille Aubin, école consolidée, Falher ... 85
Céline Dargis, St-Paul ... 84
Jocelyn Ouimet, Bonnyville ... 84
Claire Brochu, école Thibeault ... 84
Régina Gobeil, Beaumont ... 84
Laurette Sabourin, Bonnyville ... 83
Lorraine Ouimet, Bonnyville ... 83
Lorraine Baril, Bonnyville ... 83
Annette Tétreault, Bonnyville ... 83
Thérèse Douziech, couvent Assomption ... 83
Cécile Fagnant, école Dunrobin ... 83
Annette Dumaine, école La Corey ... 82
Bernadette Ouellet, Saint-Paul ... 82
Georgette Houle, école Thibeault ... 82
Cécile Gauthier, école consolidée, Donnelly ... 82
Thérèse Martineau, Fort Kent ... 82
Paul Thériault, école Tihbeault ... 81
Michel Bérubé, Beaumont ... 81
Eveline Gamache, Fort Kent ... 81
Roger Jalbert, Bonnyville ... 80
Gisèle Meunier, couvent de l'Assomption ... 80
Maurice Bouillet, Juniorat Saint-Jean ... 79
Yvonne Leduc, Fort Kent ... 79
Lucille Desmarais, école Thibeault ... 78
Audrey Skinkoury, école Thibeault ... 78
Emile Lema, Juniorat St-Jean ... 78
Eveline Ethier, école consolidée, Falher ... 78
Colette Limoges, La Corey ... 77
Maurice Galarneau, Bonnyville ... 77
Pauline Morin, école consolidée, Falher ... 77
Clémence Bernard, école Dunrobin ... 76
Roméo Paquette, Plamondon ... 75
Norma Trudel, Bonnyville ... 75
Thérèse Duchesne, La Corey ... 74
Rolland Dubord, Juniorat St-Jean ... 73
Roger Guay, Juniorat St-Jean ... 72
Marguerite Pigeau, Saint-Paul ... 71
Rita Normandeau, couvent de l'Assomption ... 71
Juliette Deschâtelets, Legal ... 69
Aimée Lamoureux, pensionnat de l'Assomption ... 69
René Turcotte, école consolidée, Falher ... 69
Lorraine Lacombe, Bonnyville ... 68
Bella Baril, école de Bonnyville ... 68
Guy Roy, Juniorat St-Jean ... 68
Paulette Despins, école consolidée, Falher ... 68
Thérèse Albinati, école consolidée, Falher ... 68
Maurice Lapointe, Bonnyville ... 66
Marcel Béland, Juniorat St-Jean ... 66
Lyle Courtepatte, Juniorat St-Jean ... 66
Jacqueline Picard, pensionnat de l'Assomption ... 66
Armand Provencal, école Dunrobin ... 66
Rosario Maure, école consolidée, Falher ... 66
Yvette Maure, école consolidée, Falher ... 66
Madeleine Préfontaine, Legal ... 65
Pierre Payette, Saint-Paul ... 65
Roger Allarie, Juniorat Saint-Jean ... 65
Marguerite Hirst, pensionnat de l'Assomption ... 65
Harvey Rondeau, Fort Kent ... 65
Thérèse Daigle, Fort Kent ... 65
Marcel Gagné, Saint-Paul ... 62
Thérèse Tieulié, Legal ... 61
Paul-Emile Régimbald, Legal ... 61
Lena Dubé, Plamondon ... 61
Thérèse Gauvin, Saint-Paul ... 61
Louis Morin, Juniorat St-Jean ... 61
Charles Vincent, Juniorat St-Jean ... 59
Gilberte Lapointe, école consolidée, Donnelly ... 58
Dorine Choquette, école consolidée, Falher ... 58
Jean-Louis Lapointe, Juniorat St-Jean ... 57
Mathias Tellier, Juniorat St-Jean ... 57
Louis Desautels, Juniorat St-Jean ... 57
Jean-Louis Thibault, Juniorat St-eJan ... 57
Ida Chalut, Fort Kent ... 57
Normand St-Jean, Legal ... 56
Roger Maisonneuve, Juniorat St-Jean ... 56
Edward Allarie, Juniorat St-Jean ... 56
Anne-Marie Johnson, école consolidée, Donnelly ... 56
Joséphanne Côté, école consolidée, Falher ... 56
Jeannette Cormier, couvent de l'Assomption ... 55
Lydia Houde, école consolidée, Falher ... 55
Emma Bossé, Plamondon ... 54
Héléna Michaud, Fort Kent ... 54
Roland Arsenault, Saint-Paul ... 52
Marguerite Baril, Fort Kent ... 54
Solange Bérubé, Beaumont ... 52
Jeanne Gagné, pensionnat de l'Assomption ... 52
Jean Dusseault, école Dunrobin ... 52
Jean-Léon Langlois, St-Paul ... 51
Maurice Perron, Saint-Paul ... 51
Edward Ouimet, Bonnyville ... 50
Pierre Cloutier, école consolidée, Donnelly ... 50

* * *

Grade VII

Gertrude Mercier, école Thibeault ... 94
Hélène Cliche, école consolidée, Falher ... 94
Thérèse Jasmin, école consolidée, Falher ... 94
Hélène Lavigne, Beaumont ... 93
Madeleine Bérubé, Beaumont ... 93
Jeanne Champagne, école Thibeault ... 89
Estelle Aubin, école consolidée, Falhed ... 89
Simone Tailleur, école Thibeault ... 88
Eveline Rocque, couvent N.-D., Morinville ... 87
Anny Séguin, Bonnyville ... 87
Antoine Mireault, école consolidé, Falher ... 87
Adrienne Voyer, école Thibeault ... 85
Rachel Albinati, école consolidée, Falher ... 85
Jeannine Séguin, couvent Notre-Dame ... 84
Rita Déry, Bonnyville ... 84
Josette Hétu, Bonnyville ... 84
Rose-Anna Meunier, école Thibeault ... 84
Florence Dansereau, couvent Assomption ... 84
Gilles Voyer, école Thibeault ... 83
Constance Meunier, école Thibeault ... 83
Raymond Tailleur, école Thibeault ... 82
Gilbert Lavallée, couvent Notre-Dame ... 82
André Dargis, Bonnyville ... 82
Bernadette Brodeur, école consolidée, Falher ... 82
Armand Comeau, école Thibeault ... 81
Sylvianne Hébert, couvent de l'Assomption ... 81
Jeannine Garant, école consolidée, Donnelly ... 81
Jana Poirier, école consolidée, Falher ... 81
Estelle Belair, couvent Notre-Dame ... 81
Jeanne Massé Bonnyville ... 80
Thérèse Verrier, Bonnyville ... 80
Mariette Dansereau, couvent de l'Assomption ... 80
Yolande Bérubé, Beaumont ... 78
Renée Piché, couvent de l'Assomption ... 78
Cécile Cliche, école consolidée, Falher ... 78
Yvonne Sabourin, Bonnyville ... 78
Marcel Aubin, Juniorat St-Jean ... 78
Raymond Caron, Juniorat St-Jean ... 78
Louise Thériault, école Thibeault, Morinville ... 78
Raymond Gibeau, école Thibeault ... 78
Céline Dumont, Tangent ... 77
Jeannine Tellier, école Thibeault ... 77
Evangéline Forcier, école consolidée, Donnelly ... 76
Carmen Servant, école consolidée, Falher ... 76
Lilianne Laverdière, école consolidée, Falher ... 76
Urbain Bélanger, Plamondon ... 76
Henri Rivard, Bonnyville ... 76
Philip Filiatrault, Juniorat St-Jean ... 76
Thérèse Trottier, couvent de l'Assomption ... 75
Jeannette Tremblay, couvent de l'Assomption ... 75
Lucienne Côté, école consolidée, Donnelly ... 75
Jeannette St-Hilaire, St- Paul ... 75
Rolande Ouimet, Bonnyville ... 75
Ato Létourneau, école Thibeault ... 75
Simone Aquin, école Thibeault ... 75
Charles Gaudet, Plamondon ... 74
Laurette Plamondon, Plamondon ... 74
J.-André-G. Croteau, Bonnyville ... 74
Lucienne Nadeau, Bonnyville ... 74
Juliette Comeau, école Thibeault ... 74
Thérèse Allarie, couvent Notre-Dame ... 73
Doreen Brassard, pensionnat de l'Assomption ... 72
Antonio Fagnan, école Dunrobin ... 72
Jeannette Gagnon, Plamondon ... 72
Gilbert Garon, Juniorat St-Jean ... 72
Marcel Déry, Fort Kent ... 71
Constance Lachance, Dunrobin ... 71
Colette Chamberland, Legal ... 71
Thérèse Ricard, couvent Notre-Dame ... 71
Emile Prince, Juniorat St-Jean ... 71
Robert Julien, Juniorat St-Jean ... 71
Robert St-Laurent, école Thibeault ... 71
Lilianne Lambert, Saint-Paul ... 71
Eveline Mathieu, St- Paul ... 71
Jemma Gaboury, école consolidée, Falher ... 70
Thérèse Provençal, école Dunrobin ... 70
Béatrice Limoges, école La Corey ... 70
Joseph Blonsky, Plamondon ... 70
Mae Paradis, St-Paul ... 70
Solange Rousseau, école Thibeault ... 70
Alliette Savard, école consolidée, Falher ... 69
Claude Huot, école Dunrobin ... 69
Madeleine Houle, école Thibeault ... 69
Gisèle Voyer, pensionnat de l'Assomption ... 68
Lévi Bourgeois, école consolidée, Falher ... 68
Annette Villecourt, La Corey ... 68
Marie Dumaine, Legal ... 68
Cora Chevalier, école Thibeault ... 68
Yvonne Noël, couvent de l'Assomption ... 67
Léonard Fournier, école consolidée, Donnelly ... 67
Arhur Bordeleau, Bonnyville ... 67
Gaston Hamel, Bonnyville ... 67
André Lapointe, Bonnyville ... 67
Denise Casavant, école Dunrobin ... 66
Olivier Noël, Saint-Paul ... 66
Rita Paquette, Bonnyville ... 66
Arthur Maisonneuve, Juniorat St-eJan ... 66
Thérèse Sylvestre, école Thibeault ... 66
Julia Malin, Saint-Paul ... 66
Rhéa Levasseur, Fort Kent ... 65
Jeanne Albinati, école consolidée, Falher ... 65
Jeanne Laverdière, école consolidée. Falher ... 65
Bertha Frigon, Saint-Paul ... 65
Jacques Moquin, école consolidée, Donnelly ... 64
Evelina Cyr, Plamondon ... 64
Paul Caouette, Bonnyville ... 64
Maurice Legris, Juniorat St-Jean ... 64
Murielle Nadon, école La Corey ... 63
Robert Roux, Legal ... 63
John Hesson, Bonnyville ... 63
André Johnson, école consolidée, Donnelly ... 62
Raymond Lemire, école consolidée, Falher ... 62
Dolores Hétu, pensionnat de l'Assomption ... 61
Benoit Pariseau, école consolidée, Donnelly ... 61
Rita Garneau, école Dunrobin ... 61
Maria Lavoie, Legal ... 61
Adrien Gamache, Juniorat St-Jean ... 61
Bernard Duteau, Saint-Paul ... 61
Fred Patry, Legal ... 60

* * *

Monique Gouger, Bonnyville ... 60
Noël Beaudry, Juniorat Saint-Jean ... 60
Isabelle Dumont, Tangent ... 60
Paul Bélanger, Plamondon ... 59
Joanne Beaupré, Bonnyville ... 59
Georgette Maisonneuve, école consolidée, Donnelly 58
Délia Servant, école consolidée, Falher ... 58
Alfred Roux, Fort Kent ... 57
Eugène Plamondon, Plamondon ... 57
Raymond-J. Fortier, école Dunrobin ... 56
Carmen Charest, Saint-Paul ... 56
Lucien Giroux, école consolidée, Donnelly ... 55
Berthe Blanchet, école consolidée, Falher ... 55
Rémi Carrière, école Dunrobin ... 55
Laurette Coutu, Saint-Paul ... 55
Vincent Bérubé, Beaumont ... 54
Milly Pardell, Fort Kent ... 54
Jacqueline Viens, école consolidée, Falher ... 54
Rogert Laplante, école Dunrobin ... 54
Denise Desmarais, Saint-Paul ... 53
Blanche Gauthier, école cnosolidée, Donnelly ... 52
Réal Croteau, Fort Kent ... 52
Reine Hachey, école consolidée, Falher ... 52
Irène Benoit, école consolidée, Donnelly ... 51
Rodolphe Gariépy, école consolidée, Falher ... 51
Alfred Plouffe, La Corey ... 51
Bernard Lapierre, Saint-Paul ... 51

* * *

Grade VI

Mariette Trottier, école Thibeault ... 96
Jacques Sicotte, école consolidée, Falher ... 95
Jeannine Bourgeois, école consolidée, Falher ... 95
Roland Brassard, Juniorat St-Jean ... 92
Victor Garand, école consolidée, Falher ... 92
Marcel Schayes, école Thibeault ... 91
Lucille Gagnon, école consolidée, Falher ... 90
Gracia-Angéline Lapierre, école de Fort Kent ... 90
Léo-Paul Rheault, école consolidée, Falher ... 89
Irène Magnan, Beaumont ... 87
Dorianne Bérubé, Beaumont ... 87
Denis Lemire, école consolidée, Falher ... 87
Antoine Ricard, école Thibeault ... 87
Madeleine Meunier, école Thibeault ... 87
Lily Bernadette Collins, école de Fort Kent ... 86
Julien Rheault, école consolidée, Falher ... 86
Jeannine Aubin, école consolidée, Falher ... 86
Thérèse Beaupré, couvent Notre-Dame ... 86
Lorraine Arcand, pensionnat de l'Assomption ... 85
Norman Chalifoux, école Thibeault ... 85
Guy Pariseau, école de Donnelly ... 84
Joseph Frigon, couvent Notre-Dame ... 84
Antoinette Morin, pensionnat de l'Assomption ... 83
Jean-Paul Mimeault, école consolidée de Falher ... 83
Cyrille Lavigne, école Thibeault ... 83
Lucienne Sabourin, Bonnyville ... 83
Francis Chevalier, école Thibeault ... 83
Roxanne Maltais, Beaumont ... 82
Rollande Gagnon, école consolidée, Falher ... 82
Della Roy, école consolidée, Falher ... 82
Georgina Tellier, école Thibeault ... 82
Thérèse Langlois, Tangent ... 82
Mariel Royer, Beaumont ... 81
Josceline Bérubé, Beaumont ... 81
Gaétane Roux, école de Fort Kent ... 81
Doris Turcotte, école consolidée, Falher ... 81
Rita Gobeil, Beaumont ... 80
Thérèse-Rose Mercier, école de Fort Kent ... 80
Roland Lapointe, école de Donnelly ... 80
Eloise Carrière, Legal ... 80
Paul Tétrault, Bonnyville ... 80
Henri Martineau, école consolidée, Falher ... 79
Pauline Roy, école consolidée, Falher ... 79
Elsa St-Jean, Legal ... 79
Rose-Marie Lirette, Bonnyville ... 79
Clément Aubin, école consolidée, Falher ... 78
Simonne Roy, école consolidée, Falher ... 78
Gilbert, Maltais, Beaumont ... 77
Fernande Bérubé, Beaumont ... 77
Pauline Belland, pensionnat de l'Assomption ... 77
Charles Cailleaux, école de Donnelly ... 77
Monique Coulombe, Legal ... 77
Lorraine Roy, école St-Paul ... 77
Isabelle Nadeau, Tangent ... 77
Marguerite Piché, pensionnat de l'Assomption ... 76
Bernadette Cimon, école de Donnelly ... 76
Clémence Doucet, école St-Paul ... 76
Lucie Baril, Bonnyville ... 76
Gabrielle Morin, pensionnat de l'Assomption ... 75
Albina Genest, pensionnat de l'Assomption ... 75
Octave Patrie, école de Fort Kent ... 75
Viviane Laporte, Bonnyville ... 75
Ludger-Emile Lacombe, école de Fort Kent ... 74
Jean-Marie St-Martin, Legal ... 74
Pierre Mousseau, école Thibeault ... 74
Madeleine Duteau, école St-Paul ... 74
Jean-Guy Drouin, école Saint-Paul ... 74
Georgette Bérubé, Beaumont ... 73
Mimi-Bernadette Landry, école de Fort Kent ... 73
Raymond-Maurice Campeau, école Fort Kent ... 73
Claire Joubert, école consolidée, Falher ... 73
Annette Laplante, école Dunrobin ... 73
Bernard Brosseau, école Saint-Paul ... 73
Noël Meunier, école Thibeault ... 73
Léo-Paul Langlois, Tangente ... 73
Marie Cimon, école de Donnelly ... 72
Lucienne Montpetit, école Thibeault ... 72
Lucille Arsenault, école Saint-Paul ... 72
Alma Auclair, école Saint-Paul ... 72
Bernard Chalifoux, école Thibeault ... 72
Marcel Duchesneau, école Saint-Paul ... 71
Candida Gamache, Fort Kent ... 70
Raymond-J. Fortier, école Dunrobin ... 70
Gérard Béland, école de Donnelly ... 70
Gilbert Charbonneau, école Thibeault ... 70
Claire Leroux, école Saint-Paul ... 70
Raymond Lee Seller, école St-Paul ... 70
Jean Beaudin, Juniorat St-Jean ... 70
Lilliane Vallée, Beaumont ... 69
Robert Despins, école consolidée, Falher ... 69
Lucienne Préfontaine, eLgal ... 69
Juliette Noël, école Saint-Paul ... 69
Roméo Boissonnault, école Thibeault ... 69
Gabrielle Magnan, Beaumont ... 68
Jeanne d'Arc Magnan, pensionnat de l'Assomption 68
Thérèse-Yvette Collins, école de Fort Kent ... 68
Cécile Verrier, La Corey ... 68
Marguerite Auger, La Corey ... 68
Roméo Arsenault, école Saint-Paul ... 68
Germaine Bordeleau, Bonnyville ... 68
Irène Séguin, Bonnyville ... 68
Bernard Charron, Juniorat St-Jean ... 68
Victoire-Béatrice Gamache, école Fort Kent ... 67
Georges Brosseau, école Saint-Paul ... 67
Paul Chamberland, école St-Paul ... 67
Bernard Gamache, école de Fort Kent ... 66
Marguerite Collins, école de Fort Kent ... 66
Roger Caouette, Legal ... 66
Paul Piquette, Plamondon ... 66
Raymond Legris, couvent Notre-Dame ... 66
Paul Moreau, Bonnyville ... 66
Gerald Prince, Juniorat St-Jean ... 66
Normand Coulombe, école consolidée de Falher ... 65
Roland Côté, école consolidée de Falher ... 65
Annette Charlier, école Dunrobin ... 65
Marie-Louise Bureau, école La Corey ... 65

Remerciements

A l'occasion de la publication des résultats des examens du dernier Concours de français de l'A.C.F.A. nous désirons remercier tous nos bienfaiteurs du Québec, de l'Alberta et d'ailleurs;

le personnel enseignant de langue française qui a présenté aux examens tout près de quatre mille candidats;

les personnes qui ont bien voulu se charger des délicates fonctions de la surveillance, le jour de l'examen;

les correcteurs et les correctrices qui ont fait preuve d'un grand esprit de dévouement en acceptant de corriger des centaines de copies d'examen;

tous ceux enfin qui, d'une façon ou d'une autre, nous ont aidé à assurer le succès du Concours de 1946.

Le Comité des Concours.

Normand Garneau, Legal ... 65
Blanche Sabourin, Legal ... 65
Arthur Plamondon, Plamondon ... 65
Michel Beauregard, école St-Paul ... 65
Lucille Bélanger, Bonnyville ... 65
Maurice Auger, La Corey ... 65
Irène Bolle, Legal ... 64
Jeanne Bordeleau, Bonnyville ... 64
Mildred Baril, Bonnyville ... 64
Mariette Legault, Bonnyville ... 63
Lina Labonté, école Thibeault ... 62
Thérèse Bérubé, Beaumont ... 62
Yvonne Fortier, école Dunrobin ... 61
Florien Ayotte, école Saint-Paul ... 61
Edmond Meunier, école Thibeault ... 60
André Magnan, Beaumont ... 60
Emilienne Gaulin, pensionnat de l'Assomption ... 59
Claire Marsolais, Bonnyville ... 59
Pauline Lacombe, Bonnyville ... 59
Gérard Sylvestre, Juniorat St-Jean ... 59
Yolande Boudreault, école Saint-Paul ... 58
Georges La France, école Saint-Paul ... 58
Alice Lacombe, Bonnyville ... 57
Marie Boutin, école consolidée, Falher ... 56
Jean Roy, école de Donnelly ... 56
Denis Bougie, Bonnyville ... 56
Léo Richard, Bonnyville ... 56
Laura Bordeleau, Bonnyville ... 56
Jeannette Magnan, Beaumont ... 54
Anita Paquin, pensionnat de l'Assomption ... 54
Albert Racine, école Saint-Paul ... 54
Roger Guenette, école consolidée de Falher ... 54
Arthur Belhumeur, Juniorat St-Jean ... 54
Edith Theresa Pardell, école de Fort Kent ... 53
Fernand-Robert Rondeau, école de Fort Kent ... 53
Maurice Garneau, Legal ... 53
Joachim Blanchette, école St-Paul ... 53
Philippe Baril, Bonnyville ... 53
Armand Lapointe, Bonnyville ... 52
Roland Plamondon, Plamondon ... 51
Lorraine Perras, pensionnat de l'Assomption ... 50
Rosaire Plamondon, Plamondon ... 50
Thomas Houle, école Thibeault ... 50

* * *

Grade V

Paulette Sicotte, école consolidée de Falher ... 99
Annette-R.-A. Martineau, école de Fort Kent ... 98
Georges Lavallée, école Thibeault ... 96
Marcel Trudeau, école consolidée, Falher ... 93
Hélène Sabourin, Bonnyville ... 93
Yolande Proulx, école consolidée, Falher ... 94
Lorraine Dusseault, école consolidée, Falher ... 94
Albert Sauvageau, école consolidée, Falher ... 94
Aangelle Hinse, Beaumont ... 93
Rita Lambert, Bonnyville ... 93
Olive Gobeil, Beaumont ... 92
Anne-MarieMaynard, pensionnat de l'Assomption 92
Lorraine-Lauré Levasseur, école de Fort Kent ... 92
Claire Lamothe, Saint-Paul ... 92
Bernadette Tétrault, Bonnyville ... 92
Françoise Bérubé, Beaumont ... 91
Rita-Eva Leduc, école de Fort Kent ... 91
Alice Limoges, La Corey ... 90
Jeanne Chevigny, Plamondon ... 90
Viviane Desmarais, Saint-Paul ... 90
Marie-Claire Palpe, école Thibeault ... 90
Priscille Gibeau, école Thibeault ... 90
Juliette Côté, pensionnat de l'Assomption ... 89
Stella Blanchette, Saint-Paul ... 89
Edouard Mercier, Bonnyville ... 89
Simonne Villecourt, La Corey ... 88
Noëline Séguin, Bonnyville ... 88
Raymond Hermary, Juniorat St-Jean ... 88
Lucien Houle, école Thibeault ... 88
Géraldine Maheux, pensionnat de l'Assomption ... 87
Aline Girard, Saint-Paul ... 87
Donald Morin, école consolidée, Falher ... 86
Thérèse Roy, Saint-Paul ... 86
Yolande Beaupré, Bonnyville ... 86
Léona Paquette, Bonnyville ... 86
Jean Lauzon, école consolidée, Falher ... 85
Fernande Bélanger, Plamondon ... 85
Aurel Le Blanc, Beaumont ... 84
Madeleine Dupré, Bonnyville ... 84
Cécile Douziech, pensionnat de l'Assomption ... 83
Thérèse Nadon, La Corey ... 83
Rosalie Noël, Saint-Paul ... 83
Vivianne Lavigne, Beaumont ... 82
Dolores Montpetit, Legal ... 82
Albert Frigon, école Thibeault ... 82
Angéline Houle, école Thibeault ... 82
Omer Villecourt, La Corey ... 81
Denise Gratton, Legal ... 81
Pauline Vandal, Legal ... 81
Dorothy Théberge, Legal ... 81
Jeannette Sévigny, école Thibeault ... 81
Pauline Séguin, école Thibeault ... 81
Betty Kieser, école Thibeault ... 81
Cécile Langlois, Saint-Paul ... 81
Cyprienne Joly, Bonyville ... 81
Marie-Jeanne Servant, école de Donnelly ... 80
Noël Maure, école consolidée, Falher ... 80
Alice Verrier, La Corey ... 80
Anita Gauthier, Plamondon ... 80
Jean Bouvier, Plamondon ... 79
Jeanne d'Arc Granger, Tangent ... 79
Hector-Dieudonné Chalut, école de Fort Kent ... 78
Gisèle Bellemare, Bonnyville ... 78
Roger Morissette, école Thibeault ... 78
Yvonne Houle, école Thibeault ... 78
Ovila Rouxe, école de Fort Kent ... 77
Dorothy Carbonneau, Plamondon ... 77
Dorothée Moreau, Bonnyville ... 77
Aline Lorieau, Legal ... 76
Suzanne Dansereau, pensionnat de l'Assomption 76
Laurent Lamoureux, école consolidée, Falher ... 76
Elie Ouellette, Legal ... 76
Olivier-N. La Perle, Juniorat St-Jean ... 76
Lilian Paul, école consolidée de Falher ... 75
Léonie Basterash, Saint-Paul ... 75
Aline Doucet, Saint-Paul ... 75
Jacques Tremblay, Saint-Paul ... 75
Jean-Paul Dupré, Bonnyville ... 75
Agnés Belland, Bonnyville ... 75
Lucille Verreault, Tangent ... 74
Joffre-Joseph Landry, école de Fort Kent ... 74
Maurice Verrie, La Corey ... 74
Alice Charron, Saint-Paul ... 74
Jean-Louis Prénevost, Saint-Paul ... 73
Rachel Brochu, école Thibeault ... 72
André-Marcel Fex, école de Fort Kent ... 72
Noël Richard, Bonnyville ... 72
Henri Hétu, Bonnyville ... 72
Clément Laurin, Tangent ... 71
Emile Vallée, Beaumont ... 71
Gertrude Arcand, pensionnat de l'Assomption ... 71
Lorraine-Thérèse Patrie, Fort Kent ... 71
Juliette Gauvreau, Saint-Paul ... 71
Marc Joly, Bonnyville ... 71
Cécile Bordeleau, Bonnyville ...

(suite à la page 7)

(suite de la page 6)

Rhita Meunier, école Thibeault	71
Rolande Hébert, Legal	70
Robert Bossé, Plamondon	70
Evangéline Blanchette, Saint-Paul	70
Jocelyn Breault, pensionnat de l'Assomption	69
Clement Johnson, école de Donnelly	69
René Piquette, Saint-Paul	69
Marthe Dansereau, Beaumont	68
Martin Ducharme, école de Fort Kent	68
Adrienne Roberge, oBnnyville	68
Yvette-Marie Chalut, école de Fort Kent	67
Albert Ouellette, Legal	67
Simon Lizée, Juniorat Saint-Jean	67
Angéline Nobert, école Thibeault	67
Maximilien Roy, école de Donnelly	66
Rita Bachand, Legal	66
Lucienne Coulombe, Legal	66
Françoise St-Denis, Saint-Paul	66
Robert Morin, Beaumont	65
Cécile Verrier, pensionnat de l'Assomption	65
Raymond Gosselin, école Thibeault	65
Jeannette Beaupré, Bonnyville	65
Jean-Marie Landry, école Dunrobin	64
Judith Lacoursière, école de Donnelly	64
Florence Patrie, école de Fort Kent	64
Daniel Boisvert, Legal	64
Raymond Dubeau, Bonnyville	64
Léo St-Arnaud, école Dunrobin	63
Laurette Maisonneuve, école de Donnlely	63
Emile Maure, école consolidée, Falher	63
Victor Ouimet, Saint-Paul	63
Louise Audette, Bonnyville	63
Lucille La Brie, école de Fort Kent	62
Franklin Verrier, Bonnyville	62
Guy Gaucher, Bonnyville	62
Anne-Marie Pelletier, école Dunrobin	61
Vivian Lamoureux, pensionnat de l'Assomption	60
Gérard Giroux, école de Donnelly	60
Jeannine Gamache, école de Fort Kent	60
Roger Doucet, Saint-Paul	60
Monique Gauvin, Saint-Paul	60
Paul-Emile Brodeur, école consolidée de Falher	59
Madeleine Huot, école Dunrobin	58
Louis Sabourin, école Dunrobin	58
Marguerite Giroux, école de Donnelly	58
Edmond Dubé, Plamondon	58
Laurent Casault, école de Donnelly	57
Gérard Beaudoin, Tangent	57
Lucien Collin, école de Donnelly	56
Maurice Dumaine, La Corey	56
Lucille Auclair, Saint-Paul	56
Laurent Delisle, Saint-Paul	56
Viviane Joly, Saint-Paul	56
Yolande Théroux, Saint-Paul	56
Léonard Bérubé, Beaumont	55
Léon Roy, école de Fort Kent	55
Rolland Gibeault, école Thibeault	55
Alcide Allarie, école Thibeault	54
Muriel Carbone, Tangent	54
Cécile Frigon, Saint-Paul	53
Roger Deblois, Bonnyville	53
Annette Boissonneault, école de Donnelly	52
Madeleine Landreville, Saint-Paul	52
Irène Pelletier, Dunrobin	51
Lucien Fournier, école de Donnelly	51
Lorraine Richard, Bonnyville	51
Guy Beaupré, Bonnyville	51
Léo Fortier, Dunrobin	50
Jeannette Lusenden, Saint-Paul	50
Lucien Nadeau, Bonyville	50

* * *

Grade IV

Bernadette Champagne, école Thibeault	99
Pauline Granger, Tangent	99
Yvette Lapierre, Fort Kent	98
Noëlla Croteau, Fort Kent	98
Georgette Gamache, Fort Kent	98
Annette Tailleur, école Thibeault	98
Georgette Granger, Tangent	97
Jeannine Bégin, école consolidée, Falher	96
Yvon Lapierre, Fort Kent	95
Léopold Boissonnault, couvent Notre-Dame	95
Joseph St-Arnaud, couvent Notre-Dame	95
Cécile Houle, école Thibeault	94
Paul Allarie, couvent Notre-Dame	93
Georges Sabourin, couvent Notre-Dame	93
Viateur Audy, Bonnyville	93
Ghislain Audy, Bonnyville	93
Marguerite Fortin, Bonnyville	93
Elsie Necula, Fort Kent	91
Paul Labonté, école Thibeault	91
Paul Lavigne, Beaumont	90
Gloire Morin, pensionnat de l'Assomption	90
Jeannine Côté, école consolidée, Donnelly	90
Françoi sMcMahon, Saint-Paul	90
Thérèse Lapointe, Bonnyville	90
Joseph Couture, Juniorat St-Jean	90
Aadolphe Boissonnault, école Thibeault	90
Lucienne Lacombe, Fort Kent	89
Irène Beaudin, Tangent	89
Léo Garand, école consolidée, Falher	88
Lucienne Ouellette, Legal	88
Wilfrid Mercier, couvent Notre-Dame	88
Georgette Dubeau, Bonnyville	88
Cécile Schayes, école Thibeault	88
Hélène Dansereau, pensionnat de l'Assomption	87
Yvonne Collins, Fort Kent	87
Agathe Gour, Bonnyville	87
Roland Trudel, Juniorat St-Jean	87
Marie-Paule Verreault, Tangent	87
Madeleine Meunier, école Thibeault	87
René Roy, école consolidée, Falher	86
Claire Rondeau, Fort Kent	86
Eugène Forcier, école consolidée, Donnelly	85
Gaston Fagnan, école Dunrobin	85
Cécile Mercier, Fort Kent	85
Wayne Bowsfield, Fort Kent	85
Doret Landry, Fort Kent	85
Françoise Ouellette, Legal	85
Marlene Whissell, pensionnat de l'Assomption	84
Madeleine Cloutier, école consolidét, Donnelly	84
Cécile Cyr, Legal	84
Paul Lapierre, Saint-Paul	84
Aline Baril, Bonnyville	84
Vianney Dubrule, école Saint-Paul	83
Denis Villeneuve, couvent Notre-Dame	83
Armand Robert, école Thibeault	83
Louisa Bisson, école consolidée, Donnelly	82
Paul Roy, école consolidée, Donnelly	82
Yvonne Chalut, Fort Kent	82
Solange Vaugeois, couvent Notre-Dame	82
Maurice Mercier, couvent Notre-Dame	82
Jeannine Gosselin, couvent Notre-Dame	82
Jeannine Chalifoux, école Thibeault	82
Lorraine Landry, pensionnat de l'Assomption	81
Rita Chamberland, école consolidée, Donnelly	81
David Cyr, Legal	81
Simone Royer, couvent Notre-Dame	81
Marcel Rondeau, Fort Kent	80
Hector Letourneau, Legal	80
Aline Desaulnier, Saint-Paul	80
Yvette Ouellet, Legal	79
Léo Rémillard, Legal	79
Hector Desaulniers, Saint-Paul	79
Adèle Legault, Bonnyville	79
Marguerite Dubeau, Bonnyville	79
Lorette Meunier, école Thibeault	79
Gilberte Mencke, école consolidée, Falher	78
Gisèle Aubin, école consolidée, Falher	78
Raymond Roy, école consolidée, Falher	78
Thérèse Demers, Bonnyville	78
Jeannette Bougie, Bonnyville	78
Simone Marsolais, Bonnyville	78
Cécile Demers, Bonnyville	78
Lionel Joly, Saint-Paul	77
Raymond Hurtubise, école Saint-Paul	77
Udgère Audette, Bonnyville	77
Léonard Meunier, école Thibeault	77
Suzanne Gagnon, pensionnat de l'Assomption	76
Jean-Louis Moquin, école consolidée, Donnelly	76
Germaine Roy, école consolidée, Falher	76
Léda Bonin, La Corey	76
Marion Tetterington, Saint-Paul	76
Guy Bachand, école Thibeault	75
André Fortier, école consolidée, Donnelly	74
Irène Bégin, école consolidée, Falher	74
Roger Desfoessés, école consolidée, Falher	74
Cécile Roy, Fort Kent	74
André Doucet, Saint-Paul	74
Denis Charron, Saint-Paul	74
Aline Roberge, Bonnyville	74
Léona Verreault, Tangent	74
Marie-Paule Portelance, Tangent	74
Jean-Louis Champagne, école Thibeault	74
Pauline Dansereau, pensionnat de l'Assomption	73
Laurent Levasseur, Fort Kent	73
Jeanne Garneau, Legal	73
Roland de Champlain, Legal	73
Denis Villecourt, La Corey	73
Aline Basterash, Saint-Paul	73
Roland Tieulié, Legal	72
Fernande L'Heureux, couvent Notre-Dame	72
Cécile Doucet, Tangent	72
Maurice Riopel, école Thibeault	72
Janine Mousseau, pensionnat de l'Assomption	71
Antoinette Brien, école consolidée, Falher	71
Alfred Rocque, couvent Notre-Dame	71
Thérèse Tanguay, école consolidée, Donnelly	70
Madeleine Collins, Fort Kent	70
Lorraine Faucher, Saint-Paul	70
Roger Laurin, Tangent	70
Clément Bérubé, Beaumont	69
Jeanne Blanchette, Saint-Paul	69
Pauline Plante, Saint-Paul	69
Germaine Gaulin, pensionnat de l'Assomption	68
Rose-Marie Verrier, Bonnyville	68
Clarisse Lamoureux, pensionnat de l'Assomption	69
Normand Maisonneuve, école consolidée, Donnelly	67
Cécile Pariseau école consolidée, Donnelly	67
Evelyn Escallier, pensionnat de l'Assomption	66
Rose-Marie St-Martin, Legal	65
Lionel Barrette, Tangent	65
Pierrette Ouimet, Bonnyville	64
Antoinette Casavant, école Dunrobin	63
Elizabeth Nadon, La Corey	63
Roger Plante, Saint-Paul	63
Robert Ouellet, Saint-Paul	63
Paul Croteau, Bonnyville	63
Henri Moquin, école consolidée, Donnelly	62
Rita Laplante, école Dunrobin	62
Denis Hinse, Beaumont	61
Jeannine Emard, école consolidée, Falher	61
Raymond Fortin, Tangent	61
Joséphine L'Heureux, pensionnat Assomption	60
Roger Montpetit, Legal	60
Denis Caouette, Bonnyville	60
Noéline Marsolais, Bonnyville	60
Léo Faucher, Saint-Paul	59
Cécile Garneau, école Dunrobin	58
Grace Verrier, Bonnyville	58
Claude Dumont, Tangent	58
Denise Johnson, école consolidée, Donnelly	57
Denise Maure, école consolidée, Falher	57
René Charest, Saint-Paul	57
Marie-Rose Garneau, école Dunrobin	56
Rodolphe Ouimet, Bonnyville	55
Gertrude, Garant, école consolidée, Donnelly	54
Norbert de Champlain, Legal	51
Laurette Bouchard, Tangent	51
Maurice Belley, Legal	50
Rita Tieuliée, Legal	50
Alma Collin, école consolidée, Donnelly	50

* * *

Grade III

Ferdinand Coulombe, école Dunrobin	99
Annette Lemay, La Corey	95
Rosemary Heppler, école Thibeault	95
Céline Coulombe, école Dunrobin	94
Paul Lemay, Plamondon,	94
Louise Lambert, St-Paul	94
Annette Verrier, La Corey	93
Fleurette Rousseau, école Thibeault	93
René Garant, école consolidée, Donnelly	92
Marie-Ange Granger, Tangent	92
Blaire Bowsfield, Fort Kent	92
Mildred Dragon, Plamondon	91
Julienne Boivin, Tangent	90
Billy Dubois, couvent Notre-Dame	90
Elianne Sabourin, école Dunrobin	89
Jeannette Lachance, école Dunrobin	89
Huguette Hétu, Bonnyville	89
Della Bélanger, Plamondon	89
Léon Hébert, école consolidée, Falher	88
Laurent Ducharme, Fort Kent	87
Emélie Plamondon, Plamondon	87
Albert Tessier, Juniorat Saint-Jean	87
Lucille Ooullette, Legal	86
Rita Gauthier, Plamondon	86
Denise Bilodeau, couvent Notre-Dame	86
Gaston Gamache, Fort Kent	85
Lucille Boisvert, Legal	85
Hazel Keating, Bonnyville	85
Renée Meunier, école Thibeault	85
Carmen Tellier, école Thibeault	85
Gérald Gobeil, Juniorat St-Jean	85
Roger Loiseau, école consolidée, Falher	84
Robert Bérubé, Beaumont	84
Juliette Rondeau, Fort Kent	84
Doris Aubin, école consolidée, Falher	84
Jeannette Lessard, Legal	84
Paul-Emile Richard, Plamondon	84
Laurier Huot, couvent Notre-Dame	84
Rodolphe Jalbert, Bonnyville	84
Jeannine Fraser, Bonnyville	84
Jeannette Chaput, Tangent	83
Juliette Bérubé, Beaumont	83
Jacques Johnson, école consolidée, Donnelly	83
Joseph Lavoie, Legal	83
Alice Rivard, Bonnyville	83
Rita Rault, Bonnyville	83
Laurier Rousseau, école Thibeault	83
Roland Bérubé, Beaumont	82
Robert Despins, école Dunrobin	82
André Martineau, école consolidée, Falher	82
Arthur Martineau, Legal	82
Ronald Patry, école Thibeault	82
Lorraine Rondeau, Fort Kent	81
Dolores Comeau, école consolidée, Falher	81
Raymond Sévigny, couvent Notre-Dame	81
Germaine Baril, Bonnyville	81
Philippe Lemier, école consolidée de Falher	80
Robert Guérin, école consolidée de Donnelly	80
Marie-Rose Leduc, Fort Kent	80
Norman Courchesne, école consolidée de Falher	80
Raymond Lemay, La Corey	80
Albert Chevigny, Plamondon	80
Robert Sévigny, couvent Notre-Dame	80
Louis Lirette, oBnnyville	80
Kenneth Courtepatte, Juniorat St-eJan	80
Lorraine Lussier, école consolidée, Donnelly	79
Russell Pawluk, Legal	79
Louis Plamondon, Plamondon	79
Jean Blaquière, Juniorat St-eJan	79
Roger Dusseault, école consolidée, Falher	78
René Bruneau, école consolidée, Falher	78
Eveline Lavigne, Beaumont	78
Jean Guérin, école consolidée de Donnelly	78
Ovide Chouinard, La Corey	78
David Dragon, Plamondon	78
Noé Ferrière, Plamondon	78
Simon Ferrière, Plamondon	78
Raymond Couture, Bonnyville	78
Emilienne Demers, Bonnyville	78
Jacqueline Lord, Bonnyville	78
Maurice Chevalier, école Thibeault	78
Elizabeth Meunier, école Thibeault	78
Raymond Sauvageau, école consolidée, Falher	77
Daniel Chalifoux, Beaumont	77
André Labrie, Fort Kent	77
Sheila MacKinnon, Bonnyville	77
Gérard Meunier, école Thibeault	77
Cécile Vallée, Beaumont	76
Lucien Magnan, Beaumont	76
Gérard Casavant, école Dunrobin	76
Aline Michaud, Fort Kent	76
Aline Gaucher, Fort Kent	76
Jeannine Royer, Beaumont	75
Alberta Labonté, école Thibeault	75
Tarcienne Meunier, école Thibeault	75
Léandre Dansereau, Beaumont	74
Denise Gamache, Fort Kent	74
Henri Roy, école consolidée, Falher	74
Richard De Champlain, couvent Notre-Dame	74
Lucille Déry, Bonnyville	74
Léon Schayes, école Thibeault	74
Marguerite Albinati, école consolidée, Falher	73
Georges Whissell, couvent Notre-Dame	73
Etiennette Séguin, Bonnyville	73
Albert Anctil, école Thibeault	73
Jeannette Ouellette, Tangent	73
Henri Duhaime, Juniorat Saint-Jean	73
Oliva Aubin, école consolidée, Falher	72
Euclide Bérubé, Beaumont	72
Joscelyne Charest, école consolidée, Donnelly	72
Yvon Leroux, La Corey	72
Laurent Cyr, Legal	71
Marie-Anne Chouinard, La Corey	71
Lucien Limoges, La Corey	71
Armand Caouette, couvent Notre-Dame	71
Ella Collins, Fort Kent	70
Vivian Massie, Legal	70
Muriel Walker, école Thibeault	70
Monique Mousseau, pensionnat de l'Assomption	69
Lorraine Bérubé, Beaumont	69
Louis Dumaine, Legal	69
Jeannette Caouette, Legal	69
Maurice Laurin, Tangent	69
Paul Houde, école consolidée de Falher	68
Maurice Lessard, Legal	68
Fleurette Doucet, Saint-Paul	68
Marcel Demers, Bonnyville	68
Laurier Sylvestre, Bonnyville	68
Angèle Labonté, école Thibeault	68
Hubert Filiatrault, Juniorat St-Jean	68
Ovila Gobeil, Beaumont	67
Léo de Champlain, couvent Notre-Dame	67
Lionel Dubrule, Saint-Paul	67
Lorraine Prénevost, Saint-Paul	67
Alice Aguin, école Thibeault	67
Carmella Chenard, Tangent	67
Roger Pariseau, école consolidée, Donnlely	66
Jocelyn Anctil, école consolidée, Donnelly	66
Roger Béland, école consolidée, Donnelly	66
Paul Lemire, école consolidée, Falher	66
Marcel Webster, Legal	66
Hélène Chouinard, La Corey	66
Daninl Lemay, La Corey	66
Eddie MacKinnon, Bonnyville	66
Charles Bachand, école Thibeault	66
Joseph Lacourse, école consolidée, Falher	65
Gérald Lapointe, école consolidée, Donnelly	65
Donald St-Jean, Legal	65
Veronica Webster, Legal	65
Roger Sévigny, couvent Notre-Dame	65
Adélard Séguin, Bonnyville	65
Georges Fortin, Bonnyville	65
Rejeanne Rochette, Tangent	65
Richard Tétreault, Juniorat St-Jean	65
Fernand Bilodeau, école Dunrobin	64
Doreen St-Martin, Legal	64
Eernest Lemay La Corey	64
Marcelline Handfield, La Corey	64
Cécile Gaucher, Bonnyville	64
Marcel Labonté, école Thibeault	64
Lucie Lacourse, école consolidée, Falher	63
Léontine Aubin, école consolidée, Falher	63
Margaret St-Martin, Legal	63
Edna Boisvert, Legal	63
Gilbert Tétrault, Bonnyville	62
Emile Ringuette, Bonnyville	62
Annette Comeau, école Thibeault	61
Roger Nobert, école Thibeault	61
Lionel Patry, Juniorat St-Jean	60
Edna Julien, Legal	59
Rudolph Poirier, Bonnyville	59
Evangéline Gillard, Tangent	58
Martin Osapowich, Legal	57
Marie-Ange Girard, Saint-Paul	57
Raymond Lacombe, Bonnyville	57
Réjean Trudeau, école consolidée, Falher	56
Jean-Paul Langlois, Saint-Paul	56
Yolande Robert, école Thibeault	56
Bernadette Labrecque, école consolidée, Falher	55
Claude Proulx, école consolidée, Falher	55
Georges Théberge, Legal	55
Georgette Trudeau, Falher	55
Duhamel, Eliane, Saint-Paul	55
Eloise Sylvestre, Bonnyville	55
Julien Gillan, Tangent	55
Georges Cloutier, Tangent	54
Georges Duchesne, Tangent	53
Henriette Ouellette, Legal	52
Gerald Barré, Juniorat St-eJan	52
Paul Boulet, école consolidée, Donnelly	51
Raymond Bordeleau, école consolidée, Falher	51
Gaston Houle, Juniorat St-Jean	51
Constant Maisonneuve, école consolidée, Donnelly	50
Roger Rivet, école Dunrobin	50
Cécile Isabel, école consolidée, Falher	50
Yvonne Guenette, école consolidée, Falher	50
Guy Gamache, Saint-Paul	50
Raymond Duteau, école Saint-Paul	50
Alphonse Doucet, Tangent	50

Réflexion d'un ouvrier

"Moi? Je vaux un million!"

Nous avons entendu cette phrase la semaine dernière dans une boutique du chantier quelques minutes avant de commencer le travail du jour. Celui qui l'a dite était sérieux et il l'a prononcée avec une sincérité vraiment étonnante.

Voici les faits: Il y avait sept ou huit employés assis sur des sièges d'occasion jasant de choses et autres en attendant le sifflet de huit heures. Quelques-uns parlaient de courses qui auraient lieu durant la prochaine saison, d'autres parlaient de base-ball, quand, tout à coup un nouvel arrivé se joignant au groupe leur dit: "Savez-vous, vous autres, que le père Arthur C. est mourant? Il paraît qu'il achève et qu'ils attendent sa mort d'une minute à l'autre". Un de ceux qui étaient là répondit: "C'est vrai. Je suis allé le voir; il était bien bas", et il continúa en ces termes: "Ca sert bien à rien d'avoir de l'argent hein? ça n'empêche pas de partir. Il n'emportera rien. Il a bien essayé tous les remèdes, ça n'a rien fait. Ca fait longtemps qu'il était malade. Sa femme est rendue à bout. Elle pourrait partir avant lui. Je le sais moi, c'est mon cousin. Il aurait bien voulu vivre encore, ça coûte de partir. Il avait tout ce qu'il lui fallait: de l'argent en masse, de bonnes propriétés, une bonne femme, une bonne famille, mais il n'avait pas d'estomac. Moi, mes vieux, je suis pauvre, hein, vous le savez? Eh bien, je vaux un million! Oui, oui, c'est vrai, je vaux un million. Je ne donnerais pas ma santé pour un million.

Il vous aurait fallu voir la "binette" des autres qui l'écoutaient. "J'ai une bonne santé, je suis heureux en ménage, je travaille et je gagne mon salaire".

Travailler, mes vieux, ça fait partie de la vie, ça, et puis ça ne fait pas mourir. Il faut qu'un homme travaille. Ne me parlez pas d'un homme qui se laisse vivre; il ne peut pas avoir des idées saines, son esprit trotte trop partout et il ne ramasse rien de bon. Pour moi le travail, c'est un tonique. C'est pour ça que je suis heureux. Oh! je sais bien qu'il peut y en avoir des mieux que moi, mais, moi, je me contente de ce que j'ai. Je suis content de mon sort. Je fais ma vie tranquille partagée entre ma femme, mon foyer et mon ouvrage. Je suis tout croche, c'est vrai, c'est un vieux rhumatisme. Mais je remercie le Frère André tous les jours pour ce qu'il a fait pour moi et je demande au bon Dieu de me conserver de même longtemps; je crois qu'il me gâte un peu et je l'en remercie.

A l'âge que j'ai là, moi, je suis assez vieux pour comprendre que les plus jeunes peuvent et doivent avoir de l'ambition et qu'on doit les aider. On en avait, nous autres aussi, dans notre jeune temps mais les moyens étaient différents; mais ça ne fait rien. Pour moi, je suis heureux de posséder tout ce qui vaut mieux que l'argent et qui ne s'achète pas avec de l'or: une bonne santé, de l'ouvrage, de la tranquilité et du bonheur à la maison.

Les autres qui l'avaient laissé parler restèrent un peu ébahis par le bon sens de ses réflexions et il n'y a aucun doute que la leçon était bonne. Nous nous sommes approchés et avons demandé à ce monsieur ce qu'il faisait au chantier. "Nous autres, dit-il, nous autres? on fait l'ouvrage le plus sale mais ça ne fait rien. On est heureux parce qu'on sait qu'on ne vole pas notre argent. On le gagne!"

Pour un chaudronnier, quel philosophe!

G.-V. G.

(Le Courrier de Sorel)

Protection des céréales

Les wagons de chemin de fer affectés au transport du grain infesté d'insectes expédié des points de campagne aux termini sont nettoyés au moyen de l'air comprimé pour empêcher les insectes qui restent d'infester le grain chargé subséquemment à bord des wagons. Le grain lui-même est au besoin fumigé sous la surveillance du personnel des recherches sur les insectes qui attaquent les produits entreposés, Division de l'Entomologie, service scientifique, ministère fédéral de l'Agriculture.

Un phénomène

—Je désire payer mes taxes.
—Très bien. . . Vous êtes le premier.
—Le premier à les payer?
—Non, le premier à désirer.

L'état des cultures en Alberta

Les pluies de légères à lourdes sont générales et accompagnées de temps plus frais dans les provinces des Prairies la semaine dernière et aident à prévenir de nouvelles détériorations du grain. Les perspectives actuelles semblent assez bonnes dans la plus grande partie de l'Ouest canadien et certaines régions prévoient des rendements meilleurs que la moyenne. Les récoltes deviennent générales dans les districts du sud et, d'après les prévisions, elles seront plus répandues dans les régions du nord d'ici une quinzaine de jours. Le sud-ouest de la Saskatchewan a été gravement infesté par le cèphe et des dommages locaux par la grêle sont déclarés dans les trois provinces.

Des pluies de légères à considérables couvrent de vastes régions de l'Alberta la semaine dernière, exception faite du sud-ouest. La plupart des districts déclarent que les réserves d'humidité sont maintenant suffisantes pour assurer le remplissage des cultures tandis que les cultures tard semées et les cultures sur chaume ont beaucoup bénéficié des pluies récentes. La température est en quelque sorte plus modérée que la semaine dernière mais le temps demeure généralement chaud et favorable au remplissage et au mûrissage du grain. L'état des cultures est généralement favorable, avec état variable déclaré dans le sud-est et des perspectives tout juste satisfaisantes dans le district de Rivière-la-Paix. Les pâturages sont beaucoup améliorés grâce aux réserves supplémentaires d'humidité.

Dans le sud-est, la moisson est reprise dans les régions où de plus fortes pluies sont tombée, tandis que dans le sud-ouest, où il y a eu peu de pluie, les récoltes se font rapidement. Le blé tôt semé est de haute qualité mais certaines semences faites plus tard sont de qualité un peu inférieure. Dans la région de Vulcan, le lin est déclaré bon et le seigle tôt semé donne un bon rendement.

La perspective des récoltes de l'Alberta centrale varie de bonnes à excellente. Le grain mûrit rapidement grâce à la température chaude qui continue. La coupe de l'orge et du seigle est commencée dans la région de Olds tandis qu'à Stettler l'orge tôt semée est déclarée presque prête à couper. La seconde coupe de luzerne du voisinage de Lacombe s'opère et les rendements sont prometteurs. La fenaison est à peu près terminée et rapporte une excellente récolte.

Dans les districts plus au nord, les cultures sont un peu moins avancées. Dans la région d'Edmonton, une partie de l'orge sera prête à couper cette semaine mais la coupe du blé n'est pas prévue avant deux semaines. Les perspectives sont ou moyennes ou meilleures dans cette région et les réserves d'humidité sont suffisantes pour assurer la récolte.

Une température modérée et des averses dans le district de Rivière-la-Paix aident au remplissage des cultures qui mûrissent rapidement. Les perspectives, dans cette section de la province, sont de satisfaisantes à bonnes. La coupe d'une partie de l'avoine et du blé d'automne a commencé le dix du mois.

Il y a peu de changement dans les infestations d'insectes mais celle du cèphe dans le sud demeure grave. D'après les rapports, les sauterelles attaquent les cultures protectrices de la région de Claresholm et des mesures de contrôle sont prises.

La préciptation moyenne dans la province, depuis le 1er avril, est de 4 pour cent au-dessous de la normale, comparativement à 8 pour cent au-dessous de la normale il y a une semaine. La température moyenne de la semaine terminée le 12 août, est d'un degré supérieure à la normale.

Les batteurs peuvent aider à sauver la récolte

Comment prévenir les dommages aux récoltes d'orge à malt? Voilà ce qu'explique une circulaire distribuée, la semaine dernière, par le comité du Concours national d'Orge dont M. T. J. Harrison est le directeur.

Les instructions sont d'un grand intérêt pour les concurrents. Un battage défectueux peut, en effet, ruiner une récolte d'orge à malt de grande valeur.

Dès le commencement du battage, explique la circulaire, voyez si les grains sont endommagés ou non. S'il y en a beaucoup qui sont écorchés ou brisés, il faut ajuster la batteuse immédiatement et en surveiller la marche toute la durée du travail; car l'état de l'orge dépend des conditions d'humidité.

Plusieurs causes peuvent causer des dommages à l'orge durant le battage. La circulaire les énumère: la vitesse trop grande du cylindre, la vitesse irrégulière du tracteur qui meut la combine, excès de jeu du cylindre, cylindre endommagé ou dents concaves, ajustement imparfait du souffleur ou du tamis ou du séparateur ou du transmetteur; irrégularité du fournisseur, maturité insuffisante du grain, vitesse trop grande de l'élévateur ou dégagement imparfait.

Des chapeaux

On parle fortune, et grand-papa, en riant, demande à chacun des petits ce qu'il voudrait posséder s'il était riche.

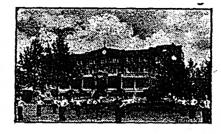
Petits garçons et petites filles font une réponse plus ou moins drôle, mais la plus surprenante fut celle de Pascaline, petite personne de six ans.

—Moi, avoua-t-elle ingénument, si j'étais riche, je voudrais avoir un chapeau pour chaque jour de la semaine.

Le petit Jean a invité ses camarades à un goûter à l'occasion de son anniversaire. La maman constate qu'il en manque un, avec qui, d'ailleurs, le petit Jean est habituellement en guerre. Elle questionne:

—Est-ce que tu n'as pas invité le petit François?

—Mais si, maman. Je lui ai dit: "Je t'invite à goûter pour mon anniversaire; mais malheur à toi si tu viens!"



Juniorat Saint-Jean

dirigé par les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée

BUT — PRIMAIRE: formation du clergé séculier et régulier.

BUT — Secondaire: formation d'une élite laïque, catholique et canadienne-française; préparation aux professions libérales.

COURS classique, affilié à l'université d'Ottawa.
COURS du Département de l'Education de l'Alberta.
CONDITIONS D'ADMISSION: avoir terminé le grade VII.

RENTREE des pensionnaires: mardi, le 10 septembre, à 8 h. p.m.

ARRIVEE des externes et ouverture des classes: mercredi, le 11 septembre, à 9 h. a.m.

FAITES VOTRE DEMANDE D'ADMISSION avant le 15 août.

Pour tous renseignements, écrivez au
R. P. VALERIEN GAUDET, O.M.I.,
JUNIORAT SAINT-JEAN,
8406, 91e rue, Edmonton, Alta

Tél.: 32431

L'amnistie accordée aux absents et aux déserteurs de l'armée

Ottawa. — Voici le texte de la déclaration du ministre de la Défense nationale, M. Douglas C. Abbott, sur les déserteurs de l'armée:

"Je désire vous aviser qu'une nouvelle méthode a été adoptée pour disposer des militaires absents et des déserteurs des forces armées. La nouvelle méthode s'appliquera à tous ceux qui se sont absentés le ou avant le 1er janvier 1946 et qui, le 15 août 1946 n'avaient pas été arrêtés par les autorités ou ne s'étaient pas livrés. L'arrêté ministériel autorisant la nouvelie manière de procéder stipule que ces personnes seront censées n'avoir jamais servi dans les forces armées du Canada, et par conséquent, n'auront droit à aucun des privilèges ou bénéfices normalement accordés aux membres des forces armeés. Ce qui précède ne s'appliquera pas à ceux qui ont déserté ou qui se sont absentés alors qu'ils étaient en service outre-mer.

"La nouvelle ligne de conduite maintenant adoptée a été approuvée par le premier ministre avant son départ pour Paris à la conférence de la paix. L'arrêté en conseil autorisant cette nouvelle méthode de juger les militaires absents et les déserteurs a été passée hier et la date prescrite pour sa mise en vigueur est aujourd'hui, le 15 août.

A l'heure actuelle, on compte environ 15,000 militaires absents sans permission ou déserteurs qui n'ont pas encore été arrêtés. De ce nombre, 8,200 sont de ceux qui ont été appelés en vertu de la loi de mobilisation sur les ressources nationales et 5,800 sont des militaires enrôlés pour le service général (volontaires); 155 font partie de la marine et 140 du corps d'aviation royal canadien.

Au cours de la guerre, et depuis la fin des hostilités jusqu'à aujourd'hui, les trois services se sont efforcés d'arrêter les absents sans permission et les déserteur. Une fois qu'ils avaient été arrêtés ou qu'ils s'étaient livrés, ils comparaissaient devant les autorités de leur service respectif, après quoi ils purgeaient généralement une peine de détention. Ceci nécessita des dépenses considérables pour l'entretien d'effectifs de services spéciaux, tels que corps de prévoté, personnel aux quartiers généraux, dépôts et prisons militaires, afin de voir à l'arrestation des militaires absents et *des déserteurs et à la mise à exécution* des mesures disciplinaires jugées nécessaires.

D'autres dépenses doivent être faites pour les vivres et le logement, les soins médicaux et dentaires, l'habillement et l'équipement ainsi que pour l'allocation familiale versée aux personnes à la charge des détenus. "Lorsque ces détenus ont purgé leur peine, ils sont libérés des forces armées et, généralement, ils reçoivent alors une indemnité de vêtements de $100 en sus des bénéfices de réadaptation, y compris, dans bien des cas, une gratification de service de guerre et une indemnité de réadaptation basée sur la période de bons services, mais excluant le temps où l'intéressé a été absent sans permission ou a été en détention. En outre, il y a d'autres bénéfices très avantageux auxquels ils peuvent avoir dorit, soit: pensions d'invalidité, assistance en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et d'autres. Ces militaires ont droit aux soins dentaires au moment de leur libération ainsi qu'aux soins médicaux gratuits au cours de la première année de leur libération.

Cette nouvelle méthode aura donc pour résultat d'infliger une peine, en supprimant les bénéfices auxquels ils auraient autrement droit, et, en même temps, d'effectuer des économies de main-d'oeuvre et de frais.

"Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons reçu de nombreuses requêtes et des représentations demandant une amnistie générale, comme celle accordée le 20 décembre 1919, après la guerre qui venait de se terminer.

"D'après la méthode adoptée actuellement, on inflige aux militaires absents et aux déserteurs une peine qui leur enlève les bénéfices dont ils auraient pu jouir autrement comme membres ou anciens membres des forces armées.

"La ligne de conduite que je viens d'exposer ne s'applique qu'à ceux qui étaient absents avant le 1er janvier 1946; on n'a pas l'intention d'inclure dans cette catégorie les cas d'absence de courte durée qui continuent d'être un problème normal dans les trois services. Bien que la durée de l'absence n'indique pas toujours qu'un militaire ne veut pas réintégrer le service, c'est habituellement un signe qu'il n'a pas l'intention de rejoindre son unité volontairement.

On est d'avis que ceux qui méritaient vraiment considération ont eu l'occasion depuis plusieurs mois de se livrer volontairement.

"Les militaires absents et les déserteurs qui avaient été arrêtés par les autorités ou qui s'étaient livrés avant le 15 août 1946 et qui purgent actuellement leur peine auront droit, conformément aux dispositions ordinaires, aux indemnités et bénéfices que j'ai mentionnés. En vertu des règlements en vigueur, toutes les sentences des militaires absents et des déserteurs qui sont actuellement en détention sont revisées régulièrement et démis des peines accordées lorsque les circonstances les motivent. Cette ligne de conduite continuera d'être en vigueur, mais les sentences seront revisées plus fréquemment.

"Les militaires absents et les déserteurs qui, en vertu de cette nouvelle politique, sont censés n'avoir jamais servi dans les forces armées ne recevont donc aucun certificat de libération."

Orphelins européens en Irlande

Dublin. — J. P. Shanley, président de la Croix-Rouge de l'Irlande, a demandé aux familles irlandaises d'offrir une place à leur foyer aux enfants déshérités par la guerre. Il a annoncé que des centaines, peut-être des milliers d'enfants d'Europe trouveraient asile en Irlande par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de ce pays.

Cent enfants d'Allemagne sont déjà arrivés durant les premières semaines de juillet et on en attend d'autres de Pologne, de Hongrie et d'Ukraine. Tous ces enfants sont destitués, sans foyer, et la plupart sont des orphelins, a dit M. Shanley. Il annonça également que le projet selon lequel cent enfants de France reçurent asile dans les écoles et couvents d'Irlande au cours de l'année écoulée, serait de nouveau mis en vigueur pendant l'année prochaine.

L'embellissement de la capitale

Ottawa. — Le Canada tout entier prendra part à l'embellissement de la ville d'Ottawa comme capitale de la nation.

C'est ce que le premier ministre intérimaire Louis St-Laurent a déclaré aux Communes, alors que le bill relatif à la Commission du district fédéral était adopté. Ce bill augmente de $200,00. à $300,000. le subside fédéral à Ottawa, tandis qu'une autre clause prévoit la dépense d'une somme de $3,000,000. durant les dix prochaine années.

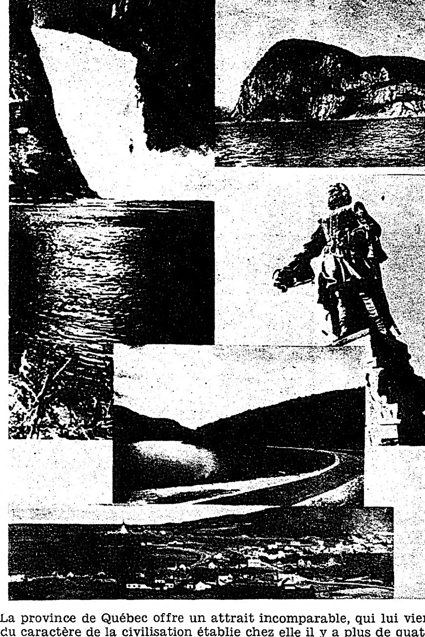
Les députés avaient demandé que les provinces soient représentées à la Commission qui dirigera l'embellissement d'Ottawa comme capitale nationale. Le ministre St-Laurent a déclaré qu'il approuvait cette représentation des provinces et le nombre des commissaires fut augmenté à 19 afin de nommer des représentants provinciaux. M. Saint-Laurent a également dit qu'il n'était pas question de faire d'Ottawa un mémorial de guerre, en réponse aux critiques des députés qui veulent que chaque partie du pays possède son propre mémorial.

Timbres d'épargne de guerre

Ottawa. — Le ministre des Finances intérimaire a annoncé à Ottawa que la vente au grand public de certificats et timbres d'épargne de guerre par l'entremise des banques, des bureaux de poste et autres agences de vente cessera le 30 septembre. Cette décision est relative à la déclaration du 21 juin, à savoir que le gouvernement émettra sous peu un nouveau titre "l'obligation d'épargne du Canada", afin de faciliter, en temps de paix, le placement des économies personnelles.

Bien que la vente au public se termine le 30 septembre, les certificats d'épargne de guerre continueront d'être disponibles par mode de retenues sur le salaire jusqu'à la fin d'octobre et le registraire (certificats d'épargne de guerre), acceptera des demandes jusqu'au 30 novembre. Les patrons pourront ainsi fixer la date qui leur conviendra pour appliquer les retenues actuelles aux obligations d'épargne du Canada.

Il est aussi annoncé que les bureaux de poste rachèteront à leurs détenteurs les timbres d'épargne de guerre qui n'ont pas servi. Le ministère des Postes demande cependant que cet encaissement soit retardé, si possibl, jusqu'après le 1er septembre.



La province de Québec offre un attrait incomparable, qui lui vient du caractère de la civilisation établie chez elle il y a plus de quatre siècles, et de beautés naturelles inoubliables. — Les chutes Montmorency. — Le cap Eternité. — Monument élevé dans la "Vieille Capitale" à Champlain, fondateur de Québec. — Un lac des Cantons de l'Est. — La baie de Gaspé.

Trop de travail pour le fédéral

Kenora, Ontario. — Un avertissement franc que le gouvernement fédéral était surchargé d'ouvrage "au point de succomber à la tâche" a été donné par le premier ministre Drew, d'Ontario, dans un discours prononcé ici.

Il déclara qu'il était évident que le "gouvernement fédéral, la Chambre des communes et les comités" trouvaient difficile la tâche de disposer des affaires qu'ils sont appelés à régler. Le remède serait de revenir aux principes bien établis du système fédératif et de laisser aux gouvernements provinciaux et aux législatures provinciales la responsibilité de se mêler des affaires locales.

Les communistes et le CIO

Pittsburgh. — Une campagne générale, dirigée par le vice-président international, Harry Block, de Philadelphie, a été lancée dans le but de purger l'union des travailleurs en électricité, affiliée au CIO, de tous ses éléments communistes.

Block a accusé les communistes d'avoir voulu faire de l'Union un instrument de propagande en faveur de la politique étrangère de l'Union soviétique.

Il a dit que son groupement représente la majorité des membres de l'Union et mènera une lutte très active en vue de remplacer tous les communistes au congrès national qui se tiendra à Milwaukee le 9 septembre.

Dans un communiqué de presse, Block a expliqué que les communistes prédominent maintenant au bureau national de l'organisation, au comité exécutif, à la rédaction du journal de l'Union ainsi que certaines succursales de l'Union.

Une prédiction

San-Francisco. — Le docteur Simon Alexandrov, observateur russe lors des expériences de Bikini, a prédit que l'Union soviétique aura bientôt sa propre bombe atomique qui sera soumise à une épreuve soit en Sibérie, soit dans les iles au nord du Canada. Il a ajouté que son pays possède tout ce qu'il faut pour avoir des armes atomiques, y compris des experts.

Contre le recours à la violence

Vatican. — Le Vatican a révélé que Sa Sainteté le pape Pie XII a déclaré récemment à une mission arabe qu'il "désapprouve tout recours à la force et à la violence". Le Souverain Pontife a rappelé qu'il avait condamné à plsieurs reprises "les persécutions entreprises par les fanatiques et les antisémites". Il a promis à la délégation arabe qu'il usera de ses bons offices pour que la justice et la paix deviennent une réalité en Palestine.

Une forte aviation pour Moscou

Londres. — Le maréchal de l'Air Fédor Astkhov a exhorté l'aviation soviétique à devenir plus puissante que jamais "afin de protéger l'U.R.S.S. contre les réactionnaires qui sont les ennemis de la paix et de la démocratie".

Succès d'un ancien de l'Alberta

M. Gérard Bourbeau, autrefois du Lac Froid et ancien élève du collège des Jésuites à Edmonton, vient d'obtenir sa maitrise ès sciences à l'université du Wisconsin.

Bachelier ès sciences agricoles en 1943 à l'Ecole supérieure d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, après deux stages pratiques en classification des sols à la division des sols au ministère de l'agriculture et quelques mois de spécialité au Collège MacoDnald, M. Bourbeau s'inscrivait pour son doctorat en conservation du sol à l'Université du Wisconsin en octobre 1945.

Il y continue maintenant ses études. Les travaux de M. Bourbeau portent sur un type de sol du Wisconsin. Il étudie l'effet des différentes méthodes de culture, en contour, en terrasse et dans le sens de la pente, sur l'érosion et la fertilité du sol.

Au laboratoire il fait des études minéralogiques de plusieurs types de sol des Etats-Unis et de deux argiles de la province de Québec, l'une venant de St-Hyacinthe et l'autre de l'Abitibi. Il effectue ces études au moyen du microscope polarisant, du rayon-x, du microscope électronique et d'analyse thermique différentielle des argiles.

Nos félicitations à M. Bourbeau.

Drew dénonce la dictature russe

Dryden, Ontario. — Le premier ministre Drew, d'Ontario, a déclaré qu'il pouvait entrevoir la possibilité d'une "autre guerre pour combattre l'agression dans le monde".

M. Drew dit que "la question du jour est la liberté contre la dictature", et qu'en Russie il existe autant de dictature qu'il y en avait en Allemagne pendant le régime naxi. Le seul moyen d'empêcher une troisième grande guerre est de "se rappeler la leçon qu'il ne peut y avoir d'espoir dans l'apaisement".

"Nous désirons la paix et l'amitié avec la Russie, mais il est de notre devoir de signifier clairement à la Russie que nous voulons qu'elle mette fin à l'agression," dit-il.

"C'est parce que je suis parfaitement convaincu qu'il n'y a pas de liberté en Russie, qu'il existe la même cruauté qu'il y avait en Allemagne, bien que moins accentuée, et qu'il n'y a rien pour le peuple russe, que j'ai l'intention de mettre à contribution toutes mes énergies pour empêcher la propagation du communisme et de ses doctrines pernicieuses au Canada."

"Le but de ses chefs est de saisir le pouvoir par des moyens antidémocratiques. Ce but est le même qu'avant la guerre, lorsque Tim Buck fut condamné à subir son procès."

Lisez et faites lire la Survivance

Ralston s'en va-t-en guerre

New-Glasgow, N.E. — L'ancien ministre canadien de la défense nationale, le colonel J.-L. Ralston, a déclaré que, même en temps de paix, le Canada devrait être prêt à la guerre.

M. Ralston parlait aux membres de son ancien régiment. le 85e bataillon. Il préconisa, dans son allocution, l'établissement de forces de réserve ou leur organisation.

A l'un de ses auditeurs qui lui avait demandé contre quelle nation le Canada devait se préparer en particulier, M. Ralston a répondu qu'il ne s'agissait pas de cela, mais seulement de se tenir prêt à toute éventualité.

Deux mesures ont été abolies

Ottawa. — L'inscription nationle est abolie depuis le 15 août. Désormais les Canadiens de seize ans et plus ne seront plus obligés de porter la carte d'inscription. Ce règlement avait été mis en vigueur en 1940. L'arrêté ministériel qui met fin à la loi d'inscription nationale, décrète également que nulle poursuite ne sera désormais intentée contre quiconque ne portera plus cette carte et les poursuites en cours seront tout simplement abandonnées.

Le même arrêté révoque les règlements de la mobilisation du service sélectif national de 1944. Aucun Canadien ne sera poursuivi en justice pour délit contre ces règlements. La cour suspendra les poursuites déjà entamées en cette matière.

Tous prévoient une longue conférence

Paris. — Les délégués des Vingt et Un à la Conférence de paix à Paris, désillusionnés, parient qu'ils y seront encore à Noël.

Il a fallu deux semaines de débats acrimonieux, de passes d'armes entre la Russie et les puissances occidentales, pour en arriver au premier point du programme: l'adoption des règlements de procédure.

Même maintenant, les Russes semblent croire qu'ils ne sont pas liés par les décisions prises malgré leur protestation.

Les délégués ne sont assurés que d'une chose. Si les puissances alliées à la Conférence continuent de se disputer aussi acerbement que jusqu'à maintenant, le débat qui doit régler les divergences d'opinion sur les cinq traités de paix durera longtemps.

Les diplomates qui pensaient que la Conférence se terminerait à la mi-septembre, à temps pour se rendre à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations-Unis, le 23 septembre, prévoient que les débats vont durer jusqu'en novembre, et même au delà de Noël.